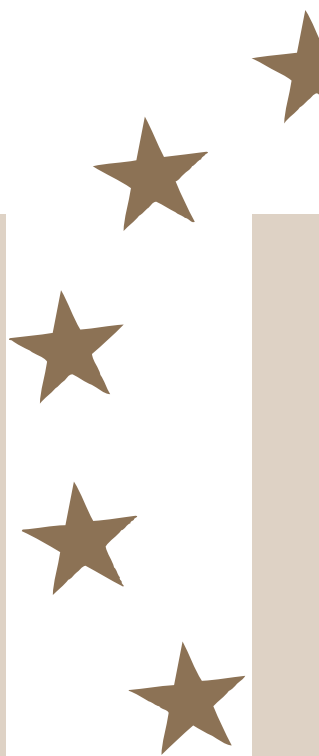


L'Europe notre force

Le projet européen du Nouveau Centre



L'Europe notre force

Le projet européen du Nouveau Centre, adopté le 7 mars 2009 lors de la Convention du Nouveau Centre sur l'Europe, à Versailles.

Sommaire

1. Remettre de la politique en Europe	5
L'enjeu des élections européennes du 7 juin 2009.....	5
Redonner confiance en l'Europe.....	6
2. Notre réponse européenne à la crise	11
3. Une méthode : des Actions Avancées pour prendre une Europe d'avance	15
Des Actions Avancées	16
- L'Europe au quotidien.....	16
- Des politiques plus intégrées.....	18
- L'exercice commun de missions régaliennes.....	20
Les Discours prononcés le 7 mars 2009 lors de la convention du Nouveau Centre sur l'Europe, à Versailles	22

1 Remettre de la politique en Europe

L'enjeu des élections européennes du 7 juin 2009

Nous sommes les héritiers des pères fondateurs. Ils ont inventé l'Europe il y a soixante ans pour répondre aux défis du 20^e siècle : l'urgence était alors de rétablir durablement la paix sur un continent meurtri par deux guerres mondiales. L'urgence était de reconstruire une économie prospère au service du progrès social. Pour l'essentiel, le contrat est rempli.

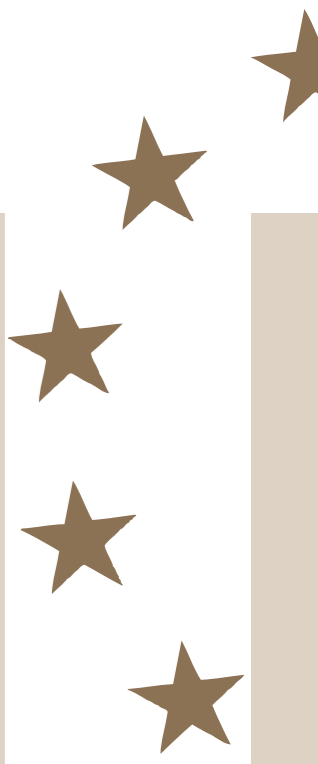
Mais aujourd'hui, l'Europe est à un tournant. Et au Nouveau Centre, nous pensons qu'il faut réinventer un véritable discours politique sur l'Europe. Fidèles à l'héritage illustre de Robert Schuman et de Jean Monnet, nous devons prendre notre part à l'œuvre de refondation européenne et répondre aux attentes légitimes de nos concitoyens qui espèrent une Union plus forte et plus influente dans la mondialisation.

L'Europe est notre horizon politique incontestable. Mais elle apparaît trop souvent technique voire technocratique aux yeux des Français. La présidence française du second semestre 2008, en redonnant tout son sens à la politique a heureusement démontré qu'il pouvait en être différemment.

Aussi faut-il, aujourd'hui, retrouver cet élan qui animait les pères fondateurs et impulser, après le cycle essentiellement économique des dernières décennies, une dynamique plus politique qui donne sens au discours que nous devons porter pour une Europe conquérante, solidaire et humaniste.

1979 – 2009 : voici trente ans que les députés européens sont élus au suffrage universel direct. En trois décennies, l'influence du droit européen sur notre législation nationale n'a cessé de croître au point que près de 80 % de nos lois et règlements ont une origine européenne. Cette évolution aurait logiquement dû faire des élections européennes un temps fort de notre vie démocratique. Pourtant, il n'en est rien et, au Nouveau Centre, nous voulons que cela change.

Le premier enjeu de ces élections, c'est d'abord de convaincre nos concitoyens d'accomplir leur devoir civique en se rendant aux urnes le 7 juin prochain. Il y a urgence à tourner la page de l'abstention massive aux élections européennes. A l'heure où chacun mesure l'immense besoin d'Europe pour répondre aux défis si complexes du monde actuel, **les élections européennes ne doivent plus être les élections du désintérêt et de l'abstention.** Or depuis 1979, en France comme dans la plupart des pays européens, le taux de participation électorale n'a cessé de décroître, passant de plus de 60 % en 1979 à moins de 43 % au dernier scrutin de 2004. Cela est d'autant plus paradoxal qu'au cours de la même période, les pouvoirs de l'Assemblée de Strasbourg n'ont cessé d'augmenter. Au fil du temps, le Parlement européen est devenu le véritable co-décideur de la législation de l'Union, au même titre que les gouvernements nationaux. Il a acquis un rôle politique essentiel en contrôlant la Commission européenne. Le Parlement européen n'est plus une chambre d'enregistrement : c'est le lieu d'expression de la démocratie européenne. Or, plus il gagne en influence, moins les citoyens s'intéressent à lui.



Le traité de Lisbonne est une chance pour le Parlement européen et nous souhaitons son entrée en vigueur dans les meilleurs délais. Ce traité est une chance, car il renforcera davantage encore les pouvoirs des députés européens, dans une quarantaine de nouveaux domaines où leur rôle n'est aujourd'hui que consultatif. Les compétences budgétaires du Parlement européen seront élargies et son influence politique sera décisive puisque le choix du président de la Commission dépendra du résultat des élections européennes. De quoi donner du sens à un scrutin qui n'intéresse pas les citoyens. De quoi mettre enfin de la politique dans le jeu européen.

Car on ne peut pas d'un côté se lamenter sur le taux de participation aux élections européennes qui décline à chaque scrutin depuis trente ans, sur leur nationalisation, et de l'autre se satisfaire de l'idée que, quels que soient les résultats de ces élections, la politique menée à Bruxelles soit toujours la même. Contrairement à une idée reçue, ce qui est en cause ce n'est pas tant la légitimité des institutions de l'Union que l'absence de vie politique européenne, à l'instar de ce que nous connaissons dans nos démocraties nationales. Ce n'est pas d'un déficit démocratique mais d'un déficit politique dont souffre aujourd'hui l'Europe.

Faire du Parlement européen le lieu d'expression d'une vie politique européenne

Nous avons besoin d'un vrai débat politique européen pour que les citoyens de l'Union mesurent l'utilité de leur vote et soient en capacité de peser sur l'orientation des politiques européennes.

Veulent-ils une Europe plus sociale ? plus libérale ? plus conservatrice ? Veulent-ils consacrer plus d'argent à la défense européenne, à la protection de l'environnement ou à la recherche ? Les électeurs doivent pouvoir identifier un programme pour chacune des grandes familles politiques européennes. C'est dans cet esprit que nous avons lancé la **Conférence européenne des centres**, dans la perspective d'élaborer une plate-forme commune.

Notre conviction est qu'à travers le suffrage des citoyens européens, doit émerger, d'une façon ou d'une autre, une majorité disposant d'un mandat clair pour infléchir la politique européenne en fonction de ce que veulent les Européens et non pas en fonction de ce que veulent la Commission et les Etats membres. Les citoyens ne doivent plus éprouver le sentiment que, quel que soit leur vote, les jeux sont faits d'avance.

Car l'Europe est malade de son obsession du consensus. Le partage du pouvoir entre les deux principaux groupes du Parlement européen – le PPE et le PSE – n'est pas sain pour la démocratie européenne. Imaginerait-on, en France, la présidence de l'Assemblée nationale partagée entre les deux principaux partis politiques ? Personne ne le comprendrait. **C'est pourquoi nous souhaitons que le président du Parlement européen soit l'émanation d'une majorité parlementaire et qu'il exerce son mandat pendant toute la durée de la législature.**

Nous souhaitons également que les députés européens soient élus sur la base de listes véritablement transnationales. Car il n'existe pas aujourd'hui un scrutin européen mais 27 scrutins nationaux où les préoccupations domestiques l'emportent sur les considérations européennes. Certes, depuis le traité de Maastricht, la faculté est offerte à chaque citoyen de se présenter aux élections européennes dans un état de l'Union différent de son pays d'origine. Mais, cette possibilité reste très peu utilisée. Faisons le rêve qu'un jour, le scrutin européen sera organisé sur la base de listes présentées par des partis politiques européens, indépendamment de tout critère de nationalité... Cela serait un pas important franchi vers un fédéralisme européen au sein duquel le rôle et la légitimité de chaque institution seraient clarifiés.

Car on assiste aujourd'hui à un mélange des genres qui nuit au bon fonctionnement des institutions de l'Union. La Commission européenne, chargée d'incarner l'intérêt général européen, se trouve de plus en plus nationalisée et soumise aux pressions croissantes des États membres. La pérennisation de la sacro-sainte règle d'un commissaire par Etat membre affaiblit l'autorité d'une institution dont l'indépendance devrait en faire un moteur de la construction européenne. Le Parlement européen reste pour sa part soumis à de fortes logiques nationales, comme en témoigne le débat récurrent sur l'influence française au sein de cette assemblée. C'est bien la preuve que nous continuons à considérer le Parlement européen comme un relais des positions nationales, ce qui n'est pourtant pas sa vocation.

Il faut ainsi clarifier la pratique institutionnelle, c'est-à-dire revenir à l'esprit des traités fondateurs tout en prenant acte des évolutions engendrées par un demi-siècle de construction européenne. Le changement majeur, c'est le poids politique pris par le Conseil européen, créé en 1974 conjointement par le président Valéry Giscard d'Estaing et le chancelier allemand Helmut Schmidt. Les réunions périodiques des chefs d'Etat et de Gouvernement sont devenues le temps fort de la vie politique européenne. Les médias s'y intéressent, et par conséquent les citoyens. La perspective d'une présidence stable du Conseil européen, prévue par le traité de Lisbonne, contribuera à mieux incarner l'Europe auprès de l'opinion et à renforcer le leadership de l'Union sur la scène internationale.

Parlement européen / Parlements nationaux : conjuguer les légitimités

L'évolution des institutions, c'est aussi le renforcement du rôle du Parlement européen qui a conquis de nouveaux pouvoirs, traité après traité. Or cela n'a pas été sans provoquer un certain trouble au sein de Parlements nationaux qui se sentent dépossédés de leurs compétences traditionnelles. Ce serait commettre une grave erreur que de mettre en concurrence deux légitimités démocratiques incontestables. Nous souhaitons au contraire, dans le respect des attributions de ces institutions, œuvrer à **renforcer la complémentarité entre le Parlement européen et les Parlements nationaux.**

Un système institutionnel fédéral appellerait la création d'une seconde chambre composée de représentants des Parlements nationaux. Mais nous n'en sommes pas là. Il convient ainsi d'imaginer de nouvelles passerelles au service d'une coopération interparlementaire intelligente et utile à la construction européenne. C'est dans cet esprit que nous proposons **le recours plus fréquent à des conventions spécialisées** réunissant, dans une même enceinte, des légitimités complémentaires : parlementaires nationales et européennes, représentants des gouvernements et membres de la Commission européenne. A ce jour, deux conventions ont été formées : l'une en 1999 pour élaborer la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, l'autre en 2002-2003 pour rédiger un projet de traité constitutionnel. **Cette formule de la convention est particulièrement adaptée pour progresser sur la voie de l'intérêt général européen sur des sujets qui font l'objet de blocages politiques majeurs.** De telles conventions spécialisées pourraient être convoquées par le Conseil européen – c'est-à-dire les chefs d'Etat et de gouvernement – qui leur délivrerait le mandat, non pas de décider, non pas de légiférer, mais de dégager des propositions sur des orientations majeures de la construction européenne. Du modèle social européen au budget communautaire, en passant par un débat sur les frontières de l'Union, les thèmes ne manquent pas. Voilà qui serait une façon positive d'associer les parlementaires nationaux à l'Europe, en bonne intelligence avec le Parlement européen, tout en résistant à la tentation facile visant à cantonner les parlements nationaux dans le rôle défensif du seul contrôle du principe de subsidiarité. Cela permettrait aussi de rompre avec une logique négative d'opposition pour faire des parlementaires nationaux une vraie force de proposition.

Nos propositions pour remettre de la politique en Europe

- Favoriser la constitution de programmes communs au niveau des partis politiques européens
- Permettre l'élection des députés européens sur des listes véritablement transnationales
- Renforcer la coopération interparlementaire par la création régulière de conventions spécialisées

Redonner confiance en l'Europe

L'Europe est victime d'une crise de confiance sans précédent qui a atteint son paroxysme lors du référendum de 2005 sur le traité constitutionnel européen. Or, nous ne poursuivrons durablement l'aventure européenne qu'en nous appuyant sur une adhésion renouvelée des peuples.

Pour retrouver la confiance populaire, il est indispensable de rompre avec l'hypocrisie entretenue depuis trop longtemps sur la citoyenneté européenne, sur les frontières de l'Union et sur les moyens que nous allouons à nos ambitions européennes.

Réconcilier l'Europe et ses citoyens

Au-delà des politiques communes, nous entendons travailler à l'émergence d'une société civile européenne. Nous appelons à l'affirmation d'une conscience européenne et au déploiement d'une véritable citoyenneté européenne.

D'une citoyenneté décrétée, nous devons passer à une citoyenneté incarnée. A une citoyenneté passive, nous devons substituer une citoyenneté active pour développer le sentiment d'appartenance à une même communauté de destins.

Certes, des droits sont attachés à la citoyenneté européenne – droit de vote et d'éligibilité aux élections européennes, liberté de circulation, respect des droits fondamentaux, protection diplomatique et consulaire à l'étranger – mais la citoyenneté européenne demeure à bien des égards incantatoire.

Parce que l'Europe est avant-tout un espace de liberté et d'épanouissement du citoyen, il nous faut **inventer un nouveau contrat social européen** pour créer du lien social et rassembler les citoyens autour d'un projet collectif enthousiasmant. Cela passe notamment par des mesures symboliques comme la reconnaissance du **9 mai, journée de l'Europe, comme jour férié commun à tous les pays de l'Union**, à la place d'un jour férié existant pour ne pas augmenter le nombre de jours chômés dans l'année. Cela passe aussi par une meilleure visibilité de l'Europe lors des manifestations sportives. Nous proposons que le drapeau européen soit également hissé, à côté du drapeau national, en cas de victoire d'un ressortissant européen lors d'une compétition sportive internationale, à commencer par les Jeux Olympiques. De même, le drapeau européen ne pourrait-il pas figurer sur les maillots des sportifs, au même titre que les drapeaux nationaux ?

Il faut également agir sur le terrain éducatif en prévoyant **l'apprentissage obligatoire de deux langues étrangères**, en plus de la langue maternelle. La reconnaissance de l'anglais comme langue véhiculaire doit en effet s'accompagner d'un réel engagement en faveur de la diversité linguistique.

Nous proposons également l'enseignement de « cours d'Europe » à l'école au même titre que les enseignements d'histoire et de géographie.

Sortir du non-dit sur les frontières de l'Europe

Il faut sortir du non-dit sur les frontières de l'Union car ce qui est en jeu, c'est la finalité même du projet européen. Poser la question des frontières, c'est poser la question de ce que nous voulons pour l'Europe : une zone de libre-échange ou la construction d'une puissance, l'une n'étant d'ailleurs pas incompatible avec l'autre. Notre conviction est que l'Europe n'est pas seulement cette péninsule asiatique qui aurait certes des frontières délimitées par les mers et les océans au Nord, à l'Ouest au Sud, mais dont la frontière à l'Est serait impossible à déterminer. Quoi qu'en disent les géographes, l'Europe a les frontières de sa réalité historique et culturelle. Il n'y aura pas d'Europe politique sans définition claire des frontières, parce que l'élargissement à l'infini dilue inévitablement le sentiment d'appartenance à un espace commun. C'est pourquoi nous souhaitons **un moratoire sur les élargissements**, au lendemain de l'adhésion de la Croatie dont les négociations sont en voie d'achèvement. Ce moratoire devra s'accompagner d'une **politique ambitieuse de voisinage aux frontières extérieures de l'Union**.

Au Sud, après des années d'enlèvement du processus euro-méditerranéen, **l'Union pour la Méditerranée, lancée avec succès le 13 juillet 2008 à Paris, ouvre enfin la voie à un nouvel horizon commun**. Autour de projets concrets – à commencer par la dépollution de la Mer méditerranée – nous allons créer des solidarités de fait. L'Union pour la Méditerranée, c'est une vraie rupture, car nous allons enfin parler d'égal à égal entre les deux rives de la Méditerranée. Nous allons décider ensemble de notre avenir commun pour faire de cette région du monde un pôle de stabilité, de démocratie et de prospérité.

Une politique de voisinage ambitieuse doit également être développée à l'Est. Cela doit commencer par l'instauration d'un **partenariat de confiance avec la Russie**, pays avec lequel l'Union partage plus de 2000 km de frontières communes. Mais il nous faut également placer la politique européenne de voisinage dans le cadre d'une vision géopolitique, en particulier avec les régions du Caucase et d'Asie centrale où les Européens ont des intérêts communs à défendre.

Affirmer l'ambition d'une Europe politique : l'exemple de la défense commune

Il n'y aura, selon nous, d'Europe politique que fondée sur une vision géostratégique du monde.

Le poids politique de l'Europe, première puissance commerciale de la planète, est aujourd'hui loin d'être proportionnel à son influence économique.

Les Européens pèseront d'autant plus sur la scène internationale qu'ils se donneront les moyens d'assurer eux-mêmes leur propre sécurité tout en contribuant, par une politique de défense et de sécurité, à la stabilité du monde. La présidence française de l'Union a permis d'obtenir des avancées significatives pour l'Europe de la défense. Il faut poursuivre sur cette voie.

La défense européenne n'est pas l'affaire de quelques états, mais de tous les Européens, dès lors que notre sécurité collective est en jeu. C'est pourquoi nous souhaitons que les pays membres de l'Union se fixent l'objectif de **consacrer 2 % de leur PIB au budget de défense**. Des avancées opérationnelles sont également souhaitables, le cas échéant entre quelques Etats membres. Par exemple, la création d'un **Centre européen de planification et de conduite des opérations** permettrait de disposer à Bruxelles, d'une structure permanente de conduite des opérations extérieures sous commandement européen, au lieu de créer des structures temporaires pour chaque mission.

Donner à l'Union les moyens budgétaires de ses ambitions

Comment demander à l'Europe de faire toujours plus tout en refusant de lui donner les moyens de ses ambitions ?

Doté d'environ 130 milliards d'euros, le budget de l'Union européenne reste très faible au regard des objectifs assignés à la construction européenne. C'est pourquoi nous souhaitons que, dans le cadre du réexamen à mi-parcours des perspectives financières 2007-2013, **les États membres s'engagent à augmenter progressivement le budget de l'Union européenne**. Actuellement plafonné à 1,24 % du revenu national brut des États membres de l'Union européenne, nous proposons que ce taux soit progressivement porté à 1,50 %. **Les fonds supplémentaires collectés devront exclusivement être consacrés aux dépenses d'avenir**, en mettant l'accent sur les investissements en matière de R&D, d'infrastructures paneuropéennes et de programmes de sécurité collective. La capacité concurrentielle de l'Europe dans un monde global s'en trouvera renforcée.

À plus long terme, nous souhaitons que le financement de l'Union ne dépende plus quasi-exclusivement des transferts des états mais repose sur de véritables ressources propres, à prélèvement fiscal constant pour les contribuables.

Nos propositions pour réconcilier les citoyens avec l'Europe

- Faire du 9 mai un jour férié commun à tous les pays de l'Union
- Introduire dans tous les États membres l'apprentissage obligatoire de deux langues étrangères à l'école
- Prévoir des « cours d'Europe » à l'école
- Annoncer un moratoire sur les élargissements futurs de l'Union, après l'adhésion de la Croatie
- Développer une politique ambitieuse de voisinage au Sud (dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée) et à l'Est, avec les pays du Caucase et d'Asie centrale
- Augmenter progressivement le budget européen de 1,24 % à 1,50 % du revenu national brut des États membres

2

Notre réponse européenne à la **crise**

La crise économique et financière appelle une réponse européenne immédiate pour répondre aux préoccupations des citoyens, inquiets des excès de la mondialisation. Mais au-delà des réponses conjoncturelles imposées par l'urgence, la crise doit aussi provoquer une prise de conscience plus fondamentale sur notre modèle économique dont elle met en évidence les carences et les dangers.

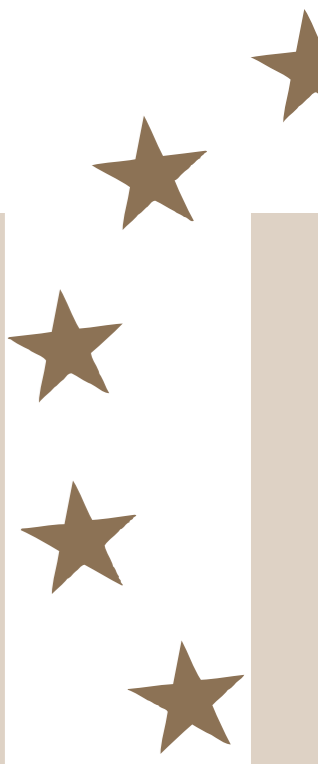
Il ne s'agit pas de renoncer aux principes fondateurs de l'économie libérale, la libre entreprise et la concurrence mais de mesurer les dérives qui ont conduit à la crise actuelle, encore aggravée par le contexte des exigences d'un « développement durable ».

- Dérive productiviste qui privilégie la quantité de production sur la qualité de la vie.
- Dérive individualiste qui conduit au démantèlement des structures de la solidarité et des services publics

ayant pour mission de les faire vivre : santé, retraite, éducation et logement, communication, culture, etc.

- Dérive financière qui privilégie la spéculation sur la création de biens et de services réels.
- Dérive inégalitaire qui permet l'enrichissement illimité de quelques-uns et la constitution d'un secteur de pauvreté grandissant avec un risque d'explosion politique évident.
- Dérive d'un gaspillage ignorant les exigences de la préservation des ressources et équilibres naturels.

Ces questions apparaissent aujourd'hui connues, sous-jacentes aux problèmes conjoncturels posés par la crise. Elles appellent une réflexion et des propositions communes menées au niveau des états par ceux d'entre eux qui ont à cœur d'assumer pleinement leurs responsabilités dans le cadre d'une triple solidarité : européenne, transatlantique et mondiale.



Inventer de nouveaux modes de régulation

La crise sonne comme un test pour l'Europe. Elle appelle à consolider les acquis de l'intégration, en particulier l'intégration monétaire de la zone euro. Elle appelle à réfléchir aux mécanismes de solidarité au sein de la zone euro, mais aussi à l'égard des États membres qui n'ont pas encore rejoint la monnaie unique. Car la situation économique et financière préoccupante des pays d'Europe centrale et orientale ne doit pas conduire à faire tomber un nouveau rideau de fer.

La crise appelle l'Europe à **passer d'une logique de dérégulation à une logique de régulation** des marchés financiers. Du point de vue des politiques économiques, elle appelle aussi à **passer d'une logique de coopération à une logique de coordination**. Tels sont les principes d'une gouvernance économique et financière européenne et, au-delà, d'une nouvelle gouvernance mondiale.

La crise marque, en effet, la faillite de l'autorégulation financière. En mettant en évidence d'importantes lacunes dans le dispositif européen de supervision du secteur financier, elle a démontré l'urgence à apporter une réponse européenne cohérente dans un espace financier déjà largement intégré.

La monnaie unique nous a remarquablement protégés contre des mouvements de change désordonnés qui auraient provoqué la faillite de nombreuses PME et des pertes d'emplois considérables. L'euro fait aujourd'hui clairement figure de bouclier anti-crise. Et il suffit pour s'en convaincre de constater l'état de faillite dans lequel se trouve actuellement l'Islande, ce pays parmi les plus riches de la planète il y a encore quelques semaines !

Mais au-delà de l'euro, il nous faut désormais construire un véritable marché financier européen et mettre en place un dispositif commun de traitement des crises. Nous souhaitons inventer de nouveaux mécanismes de dialogue et de prévention des risques systémiques entre les autorités monétaires et les institutions politiques européennes pour mettre en place une véritable gouvernance économique européenne incarnée par **un président stable du Conseil ECOFIN**.

Nous proposons ainsi :

- la mise en place d'un **système européen de superviseurs pour les banques, les assurances et les marchés financiers** ;
- la création d'un **fonds européen de garantie bancaire**, réunissant les fonds nationaux de garantie bancaire, de telle sorte que la mutualisation du risque soit élargie. Il nous semble également nécessaire de lancer le débat de la communautarisation de certains moyens d'intervention, notamment dans le cas de banques en difficulté et dont le sauvetage financier présente un intérêt pas seulement national mais aussi largement européen ;
- **une supervision européenne des agences de notation** : l'absence de responsabilité des agences de notation en cas d'erreur d'évaluation conduit à une situation choquante. Les agences agréées en Europe devraient faire l'objet d'une supervision portant sur la transparence de leurs méthodes, la qualité des modèles utilisés et la nature des hypothèses retenues.

L'Europe doit aussi contribuer à **moraliser le capitalisme** parce qu'il ne saurait y avoir de capitalisme durable sans morale et sans éthique. Mais le temps est venu de passer des discours aux actes pour lutter efficacement contre **les paradis fiscaux**.

Aux Européens de s'accorder sur une définition commune des paradis fiscaux. Sur cette base, nous demandons l'établissement d'une **liste noire des paradis fiscaux** au même titre qu'il en existe une pour les organisations terroristes. **Aucune banque ayant une activité sur ces territoires non coopératifs ne devrait pouvoir bénéficier d'une aide publique provenant d'un État membre de l'Union européenne**.

Offrir de nouvelles sécurités aux citoyens dans la mondialisation

Confrontés à une crise économique et sociale majeure, nos concitoyens attendent de l'Europe qu'elle les protège.

Combattre la crise suppose d'abord de tout mettre en œuvre pour soutenir l'activité économique au service de l'emploi et du pouvoir d'achat. La Commission européenne a présenté un plan de relance de **200 milliards d'euros**, soit 1,5 % du PIB de l'Union européenne. Mais aussi important soit-il, ce plan de relance reste une addition de plans

Nos propositions pour réguler les marchés financiers

- Doter le Conseil ECOFIN d'une présidence stable
- Créer un système européen de supervision des banques, des assurances et des marchés financiers
- Créer un fonds européen de garantie bancaire
- Instaurer un mécanisme européen de supervision des agences de notation
- Établir une liste noire européenne des paradis fiscaux
- Interdire toute aide publique aux banques ayant une activité dans un paradis fiscal

nationaux financés directement par des états conduits à s'affranchir des critères de Maastricht. Rares sont, en effet, les mesures financées directement par le budget de l'Union européenne.

Il faut aller plus loin et lancer, à l'échelle de l'Union, **un grand programme d'infrastructures européennes**. Une série de projets d'équipements en matière de transports, d'énergie et de développement durable, déjà identifiés, pourrait être rapidement lancée et **financée par des emprunts spéciaux émis par la Banque européenne d'investissement (BEI)** et garantie par l'Union.

Face à une mondialisation qui génère de l'insécurité, les citoyens demandent également à l'Europe de leur procurer de la sécurité. Ils redoutent la concurrence des pays émergents ; ils redoutent le dumping social et fiscal ; ils redoutent les délocalisations ; ils redoutent la remise en question de leur mode de vie ; ils redoutent de perdre leur identité et leurs spécificités.

L'Europe doit apporter des réponses à ces peurs. Mais elle ne doit pas le faire sur un mode défensif ; elle doit le faire avec le volontarisme d'une puissance conquérante.

A l'instar des fonds structurels géographiques destinés à réduire les écarts de développement entre les régions et les États membres, **nous proposons la création d'un fonds structurel socio-économique**, dans le prolongement du fonds européen d'ajustement à la mondialisation.

Ce fonds permettrait de **venir en aide aux populations touchées par la crise**, dans le cadre d'interventions ciblées sur des secteurs d'activité en difficulté.

Le financement de ce nouveau fonds pourrait reposer sur un prélèvement sur les profits issus du revenu du capital des entreprises européennes.

L'Europe doit également cesser d'apparaître comme une menace pour les services publics nationaux mais proposer une offre supplémentaire de service public à l'échelle européenne, qu'il s'agisse de modernisation des infrastructures, de répartition adéquate sur le territoire et de protection des droits des usagers européens. **L'ouverture à la concurrence de pans entiers d'activité doit aller de pair avec l'offre d'un service public de dimension européenne**.

Politique industrielle commune, préférence communautaire : lever les tabous européens

L'Union européenne doit saisir l'opportunité de la crise pour lever un certain nombre de tabous. **Le monde est en train de changer avec la crise ; la crise doit aussi faire changer l'Europe**.

L'Union doit cesser d'ériger la concurrence en dogme voire en idéologie, alors que le contrat collectif européen est fondé sur l'économie sociale de marché. Nous n'avons plus le droit d'empêcher la consolidation de secteurs économiques stratégiques au nom de la concurrence pure et parfaite. **Il faut nous doter d'une politique industrielle à l'échelle du continent** pour affronter la concurrence internationale dans les meilleures conditions et préparer l'avenir.

Le territoire européen n'est pas condamné à la désindustrialisation pour peu que nous sachions bâtir les industries innovantes de demain. C'est pourquoi nous proposons, par exemple, le lancement d'un **plan européen de soutien à la voiture verte** pour mutualiser nos efforts de R&D dans le secteur automobile. Car c'est par notre avance technologique que nous maintiendrons et que nous étendrons nos positions sur le marché mondial.

L'autre tabou que l'Europe doit lever, c'est celui d'une forme de **préférence communautaire**. L'abaissement progressif des barrières douanières et l'arrivée de marchandises produites à moindre coût - comme l'afflux de produits textiles en provenance de Chine - posent **la question des moyens dont dispose l'Europe pour défendre ses industries, ses entreprises et donc ses emplois**, contre une concurrence toujours plus incisive des pays à faible coût de main-d'œuvre.

Loin de vouloir transformer l'Union en un bastion protectionniste, il s'agit de rétablir des règles de jeu équitables dans le commerce international. On ne peut pas d'un côté exiger de nos entreprises le respect de normes sociales, environnementales et sanitaires de très haut niveau - normes qui renchérissent le coût des produits - et de l'autre les exposer à une concurrence déloyale qui met leur activité en péril. Car actuellement, c'est l'absence de préférence communautaire qui discrimine les produits européens.

Nos propositions pour protéger les citoyens européens dans la mondialisation

- Lancer, à l'échelle de l'Union, un grand programme d'infrastructures européennes
- Créer un fonds européen socio-économique
- Proposer un service public européen dans des secteurs stratégiques tels que les transports ou l'énergie
- Lancer un plan européen de soutien à la voiture verte, dans le cadre d'une politique industrielle commune
- Instaurer une forme de préférence communautaire ciblée, dans le respect des règles de l'OMC
- Préserver l'originalité du modèle agricole européen
- Créer un conseil de sécurité alimentaire mondial
- Négocier l'introduction de clauses culturelles spécifiques dans les accords commerciaux internationaux
- Établir un statut européen du mécénat pour encourager la création artistique au sein de l'Union

La réforme de la Politique agricole commune

(PAC) illustre la spécificité d'une approche européenne qui considère que l'agriculture n'a pas seulement pour vocation de concourir à notre sécurité alimentaire. Elle doit aussi contribuer à sauvegarder une activité en milieu rural, à préserver l'équilibre de nos territoires et à promouvoir un développement durable. Pour atteindre ces objectifs, il faut s'assurer d'un équilibre satisfaisant entre les différentes filières de production, porter une attention particulière à des secteurs en difficulté comme la viticulture ou les fruits et légumes, et ouvrir de nouveaux débouchés dans les domaines énergétiques et industriels. Et pour que ces politiques puissent porter leurs effets, une vigilance particulière doit s'exercer dans le cadre des négociations en cours à l'OMC. **Un accord commercial international ne saurait avoir pour conséquence de nous contraindre à remettre fondamentalement en cause un modèle agricole original** qui fait peser sur nos producteurs des contraintes environnementales, sanitaires, sociales ou qualitatives dont nos principaux concurrents seraient exonérés. C'est pourquoi nous préconisons que l'Union européenne propose à ses partenaires la mise en place, le cas échéant sous l'égide des Nations unies, d'un **Conseil de sécurité alimentaire mondial**. Cette haute instance devrait œuvrer au développement des autosuffisances alimentaires, à la sécurité sanitaire internationale et à la promotion de systèmes de production durable dans le cadre d'une ouverture maîtrisée des échanges.

Promouvoir une vision coopérative du monde

Une Europe qui protège est indissociable d'une Europe également capable de se projeter pour peser sur les affaires du monde. L'élection de Barack Obama à la Maison Blanche offre des perspectives nouvelles pour la relation transatlantique. Il faut saisir cette occasion historique pour définir, dans un cadre multilatéral, les nouveaux ressorts de la gouvernance mondiale du 21^e siècle. Car au-delà des réponses conjoncturelles qu'impose la crise actuelle, il faut s'interroger sur un modèle de développement économique durable, équilibré et respectueux de l'environnement.

Le temps est révolu où l'Europe pouvait se limiter à commenter en spectatrice les événements du monde. La refondation prochaine du système financier international aura valeur de test. L'Europe doit parvenir à imprimer de sa marque et de son code de valeurs la définition des futures règles qui seront débattues au printemps lors du sommet du G20 de Londres.

Car notre Union n'est pas seulement un projet pour les Européens, c'est aussi un projet pour le monde. L'Europe, c'est ce génie qui a su opérer la meilleure conciliation – même si elle n'est pas parfaite – entre l'homme et l'économie de marché. Notre projet, celui d'une économie sociale de marché, est différent de celui des Etats-Unis, comme il est bien entendu différent des modèles asiatiques. A nos yeux, il est le meilleur pour l'Homme.

Ayons l'ambition d'être un acteur mondial en mesure de promouvoir un modèle de développement économique et social différent de celui de beaucoup de grands états de la planète. Le fait d'être porteurs d'une vision solidaire et coopérative de l'organisation du monde nous place à l'avant-garde sur de nombreux fronts : la lutte contre le changement climatique – avec une diplomatie environnementale qui a déjà permis de faire bouger les lignes –, la reconnaissance de normes sociales internationales, le dialogue des cultures et des civilisations, la promotion de la diversité culturelle et linguistique,

Rappelons sur ce dernier point le rôle décisif joué par l'Europe en faveur de l'élaboration de la Convention de l'Unesco sur la diversité culturelle et linguistique. Ce combat, il faut aujourd'hui le mener également au sein de l'OMC en obtenant l'introduction de **clauses culturelles spécifiques**, au même titre qu'il existe des clauses sociales. Par ailleurs, la définition d'un **statut européen du mécénat** pourrait permettre d'encourager la création artistique au sein de l'Union.

3

Une méthode : des Actions Avancées pour prendre une Europe d'avance

Le 21^e siècle nous expose à de nouveaux défis qui appellent de nouvelles réponses et placent l'Europe face à ses responsabilités. La crise financière est bien sûr l'un de ces défis majeurs ; mais il en existe beaucoup d'autres qui concernent notamment :

- la protection de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique ;
- la sécurité internationale : lutte contre le terrorisme, contre la prolifération nucléaire, contre la criminalité organisée ;
- la mise en place d'une défense commune pour assurer nous-mêmes notre propre sécurité ;
- la maîtrise des flux migratoires fondée sur une approche commune des politiques d'immigration ;
- la sécurité de notre approvisionnement énergétique dans le contexte d'une raréfaction des matières premières, source de tensions internationales ;
- la compétitivité de nos économies dont le déclin serait programmé face aux puissances émergentes ;
- la vitalité de l'Europe dans l'économie du savoir et de l'innovation.

Faut-il attendre pour agir que le Traité de Lisbonne entre en vigueur ? Non, car ce traité, tout en apportant des améliorations souhaitables et substantielles, ne garantira pas à lui seul la pleine efficacité du fonctionnement des institutions de l'Union.

Le maintien d'un vaste domaine où les décisions ne resteront prises qu'à l'unanimité et la multi-

plication des dérogations obtenues par plusieurs États membres impose de réfléchir à de nouveaux moyens pour faire progresser l'intégration européenne.

La réalité de l'Europe élargie doit nous conduire à inventer de nouvelles formes de coopérations pour surmonter les lenteurs et les blocages inhérents au fonctionnement d'une Union de 27 États membres.

Certes, des « coopérations renforcées » entre quelques pays sont déjà possibles depuis l'entrée en vigueur, il y a dix ans, du traité d'Amsterdam. Mais les conditions posées à leur création sont telles qu'aucune n'a pu être engagée à ce jour. Car les traités ne prévoient ces coopérations que pour les régler étroitement au point de les rendre quasiment impossibles.

Pour sortir d'une logique du plus petit dénominateur commun, nous proposons une nouvelle démarche politique : que les états qui le souhaitent avancent librement ensemble sur des sujets d'intérêt commun, dans des domaines ne relevant pas de la compétence exclusive de l'Union. Bien entendu, de telles coopérations – en dehors du cadre des traités européens – n'ont pas vocation à concurrencer des initiatives communautaires. Il s'agit au contraire de préfigurer, d'abord entre quelques pays, des actions spécifiques pour les étendre un jour à l'ensemble de l'Union au fur et à mesure que leur succès aura été reconnu.

Actions Avancées

C'est l'objet des « Actions avancées » opérationnelles, coexistant avec le processus de construction européenne. Elles seront un moyen de donner les impulsions politiques et les perspectives d'intégration dont l'Europe a besoin. A la critique du risque de fractionnement du projet européen, nous répondons par des avancées majeures comme l'ont notamment été l'espace Schengen de libre circulation, la création de la monnaie unique ou encore le processus « LMD » d'harmonisation des diplômes universitaires.

Nous proposons une dizaine d'actions avancées, à géométrie variable selon les sujets concernés. Il ne s'agit pas d'établir une liste exhaustive mais de fournir des exemples concrets permettant d'illustrer la pertinence de cette nouvelle approche.

Des Actions Avancées pour prendre une Europe d'avance

- L'Europe au quotidien

Mobilité

Un « espace Schengen » des droits sociaux

Citoyenneté

Un service civil commun

Éducation

Des universités européennes

Culture

Ouvrir le capital d'Arte, chaîne culturelle européenne

Famille

Un statut conjugal commun

- Des politiques plus intégrées

Énergie

Une communauté européenne de l'énergie

Économie

Un gouvernement économique de l'eurogroupe

Fiscalité

Un pacte de coordination des politiques fiscales

- L'exercice commun de missions régaliennes

Diplomatie

Des consulats communs dans les pays tiers

Défense

Une agence commune du renseignement

Justice

Un parquet commun

L'Europe au quotidien

Mobilité

Un « espace Schengen des droits sociaux »

La liberté de circulation des personnes est l'une des quatre libertés inscrites dans le traité de Rome, dès l'origine de la construction européenne. Pourtant, si la libre circulation des biens, des services et des capitaux est une réalité quotidienne du grand marché unique européen, la liberté des travailleurs reste encore bien marginale. En effet, seulement 2 % des travailleurs européens vivent et exercent aujourd'hui une activité dans un autre État membre.

Aujourd'hui, force est de constater que le droit a pris du retard sur une réalité qui évolue très vite. Les difficultés liées aux différences de régimes sociaux provoquent des inégalités de traitement qui nuisent à la mobilité des travailleurs.

Un moyen de remédier à cette situation consisterait à ce que, sur une base volontaire, un certain nombre d'États membres proposent à leurs ressortissants la faculté d'opter pour un régime juridique *ad hoc* lorsqu'ils s'expatrient pour travailler dans un autre état participant à cette action avancée.

Ce régime spécifique « européen », c'est-à-dire « non national », pourrait ainsi dans un premier temps concerner le sujet de l'indemnisation du chômage et de l'assurance maladie pour s'étendre ensuite au système des retraites. Certains régimes de retraite complémentaire imposent en effet au travailleur de cotiser pendant plus de deux ans pour prétendre au versement de ses droits. D'une façon générale, du seul fait de la mobilité, le passage d'un régime de retraite à l'autre peut entraîner une réduction des droits à pension en fin de carrière.

Un « espace Schengen » des droits sociaux pourrait ainsi émerger, permettant d'éviter que mobilité rime avec pénalité. La même démarche pourrait, le moment venu, être envisagée en matière de droit du travail, de droit familial, de droit fiscal ou successoral.

Citoyenneté

Un service civil commun

La création d'un service civil européen est une idée ancienne, jusqu'à présent jamais concrétisée du fait

de la complexité de sa mise en œuvre et des difficultés liées à son financement.

Imposer du jour au lendemain un modèle unique de service civil dans les 27 États membres est une fausse bonne idée, tant les traditions et les spécificités nationales sont fortes dans ce domaine. C'est au contraire en s'appuyant sur les systèmes en vigueur dans les différents pays, de façon progressive et sur une base volontaire, qu'il convient d'imaginer un service civil commun fondé sur l'interopérabilité des dispositifs nationaux existants. Les missions de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), créé dans les années soixante pour rapprocher les jeunes françaises et allemandes, pourraient également être élargies à d'autres pays européens.

Actuellement, les programmes d'échanges entre jeunes européens – qu'il s'agisse du Service volontaire européen ou d'Erasmus – ne concernent qu'un nombre très faible de bénéficiaires, de l'ordre de 3 à 5 % des publics éligibles. Qui plus est, ces dispositifs laissent de côté ceux qui auraient le plus besoin de l'opportunité de découvrir de nouveaux horizons et d'enrichir leurs expériences.

Un service civil commun devrait concerner l'ensemble d'une classe d'âge. Entre 16 et 28 ans, il s'agirait d'effectuer un semestre dans un pays membre autre que le sien. Il pourrait notamment s'agir d'un semestre, d'études à l'étranger, d'une expérience en entreprise ou d'un engagement associatif. Ce semestre à l'étranger ferait l'objet d'une validation comme crédits d'études.

Les bénéfices de ce service civil seraient tangibles à plusieurs niveaux :

- pour le jeune, ce serait la possibilité d'apprendre (ou de perfectionner) une langue étrangère, d'acquérir une expérience internationale, de découvrir un pays et sa culture, de gagner en maturité.

- pour les États membres, c'est à terme un moyen d'accroître la mobilité géographique et fonctionnelle des travailleurs.

C'est aussi la possibilité pour chaque état de mieux faire connaître son pays, sa culture, sa langue et son histoire.

- pour l'Europe, un service civil commun permettrait de mobiliser les citoyens et de les intéresser au projet européen. L'Europe a besoin de projets concrets pour impliquer les citoyens et renforcer leur sentiment d'appartenance à une même communauté. Le brassage social et culturel qu'impliquerait un service civil commun participerait pleinement à cet objectif. Un service civil commun remplacerait bien des campagnes de communication sur l'Europe !

Le financement de ce service civil serait à la charge des États membres, le budget communautaire ne supportant que les dépenses de coordination et de transports.

Éducation

Des universités européennes

Au croisement de la recherche, de l'éducation et de l'innovation, les universités détiennent, à bien des égards, la clé de l'économie et de la société de la connaissance. Elles contribuent de façon significative aux nombreux objectifs de la stratégie de Lisbonne visant à faire de l'Union européenne l'économie de la connaissance la plus compétitive au monde.

Or, l'Europe accuse un retard certain dans la compétition mondiale de l'enseignement supérieur. Les États-Unis investissent 3,3 % de leur richesse nationale dans leurs universités, contre seulement 1,3 % en Europe.

Sans remettre en cause la compétence des États membres dans le domaine de l'enseignement supérieur, il importe de favoriser la constitution d'universités de dimension européenne, en permettant des rapprochements – voire le cas échéant des fusions – entre universités de plusieurs États membres. Une telle initiative permettrait de constituer des universités de dimension européenne disposant de la taille critique

pour affronter la concurrence mondiale et figurer ainsi en bonne position dans les grands classements internationaux.

Il ne s'agit pas d'imposer par le haut la création d'alliances. Bien au contraire, il doit être laissée la plus grande liberté à la création de telles « universités européennes ». Il s'agit de compenser la dispersion, et de permettre des partenariats réfléchis et stratégiques, sur la base du volontariat, afin de faire émerger quelques pôles européens de compétence, de dimension internationale. L'objectif serait ainsi de parvenir à des cursus intégrés entre quelques universités.

Sous réserve de respecter un cahier des charges, les établissements concernés recevraient le label d'« université européenne » et deviendraient éligibles à des financements sur le budget de l'Union.

D'un point de vue académique, les étudiants inscrits dans ces « parcours européens » pourraient se voir délivrer, en plus de leur diplôme national, un master européen. Ces universités européennes seraient également habilitées à proposer des « chaires européennes » afin d'attirer les meilleurs professeurs qui se voient aujourd'hui proposer des salaires très attractifs aux États-Unis.

Culture

Ouvrir le capital d'Arte, chaîne culturelle européenne

La chaîne franco-allemande Arte, lancée en 1990 au lendemain de la chute du mur de Berlin, est un symbole de coopération européenne. Arte est d'ailleurs l'acronyme d'« Association Relative à la Télévision Européenne ».

La chaîne a multiplié ces dernières années les accords de coopération avec des télévisions publiques européennes notamment en Espagne, en Italie, en Belgique et dans les pays scandinaves. Néanmoins, la gouvernance de la chaîne demeure exclusivement franco-allemande.

Après bientôt vingt ans d'existence, une nouvelle étape doit être franchie, qui suppose l'europanisation du capital de la chaîne, au-delà des partenariats ponctuels conclus jusqu'à présent. A l'instar d'EuroNews en matière d'information continue, Arte devrait en effet s'étendre à d'autres pays. Car au même titre que la réconciliation franco-allemande, le sentiment d'appartenance à l'Europe passe aussi par la culture.

L'ouverture du capital d'Arte devrait permettre de proposer à l'antenne des programmes de pays européens autres que la France et l'Allemagne, d'améliorer la diffusion de la chaîne sur le territoire européen et de favoriser davantage les coproductions avec d'autres télévisions européennes.

Dans ce cadre, Arte pourrait notamment créer une banque de programmes ouverte à toutes les chaînes publiques européennes intéressées.

Famille

Un statut conjugal commun

Il est peu de domaines où la disparité des systèmes juridiques, qu'il s'agisse des règles de fond, des règles de procédures ou des pratiques judiciaires soient plus préjudiciables aux citoyens européens que celui des affaires conjugales et plus généralement familiales.

En un temps où se multiplient les couples binationaux et, par voie de conséquence les familles multinationales, les traumatismes humains engendrés et aggravés par ces disparités devraient inspirer aux politiques la ferme volonté de concourir à l'apaisement et du moins à la non-aggravation des difficultés par la mise en place de règles de fond et de procédures adaptées à ces situations complexes.

Actuellement, les seules mesures mises en place sous la dénomination de « Bruxelles 1 et 2 », limitées aux questions de compétence et de procédure, se caractérisent par une telle complexité, et une telle multiplication des exceptions et des approches parti-

culières qu'il n'en résulte guère de progrès véritable. Leur effet le plus clair est d'encourager la « ruée vers le Tribunal » qui sacrifie la démarche transactionnelle si éminemment souhaitable au profit de l'agressivité nécessaire pour fixer la compétence d'une juridiction et par voie de conséquence, le droit applicable.

Le projet de règlement européen du 17 juillet 2006 visant à « mettre en place un cadre juridique clair et complet en matière matrimoniale », mais qui se borne à tenter de définir la « loi nationale applicable », ne paraît pas devoir aboutir prochainement.

Il n'est que trop clair que les instances politico-administratives en charge de ces responsabilités sont plus attentives à leurs us et coutumes nationaux particuliers que sensibles aux aspects humains de ces contentieux.

Dès lors, se trouve-t-on encouragé à s'engager dans une voie relativement novatrice : celle qui consisterait en la définition d'un statut juridique unique du couple et de la famille européenne. L'existence d'un tel statut réglant du même coup le problème de la « loi applicable » réduirait considérablement l'enjeu des questions de compétences, ces questions pouvant en elles-mêmes faire aussi l'objet de définitions communes en même temps que de règles de compétences communes précises et contraignantes faisant corps avec les règles de fond pour constituer un « statut » au sens plein du terme.

L'établissement d'un tel statut est-il imaginable en l'état de la disparité de cultures nationales ? Observons ici que la complexité d'une matière n'a jamais empêché des juristes qualifiés d'en dégager une synthèse, comme en témoigne la création du code civil en 1804. Observons aussi et surtout que le vécu des couples du 21^e siècle n'a guère de rapport avec les réalités sociales et culturelles du 19^e siècle qui expliquent les disparités des systèmes juridiques. La conscience des couples modernes se réfère à des valeurs très largement communes, du moins dans le cadre européen, ce qui devrait facilit-

ter grandement la définition d'un statut commun.

Sans doute ne peut-on espérer que l'ensemble des états membres souscrivent à une telle démarche. Par contre, il est permis de l'envisager entre quelques états, plus conscients de la nécessité de sortir des difficultés actuelles. Ils formeraient un « noyau » dont le caractère exemplaire provoquerait l'extension progressive.

Bien entendu, ce statut européen serait facultatif et ne pourrait résulter que d'une option arrêtée au sein du couple au moment de l'acte d'union, sous les réserves habituelles de validité du consentement. Ceci suppose qu'il soit intégré dans les législations nationales concurremment avec les statuts nationaux existants.

La communauté de statuts ne saurait évidemment engendrer l'unité de juridiction, du moins en l'état actuel du système judiciaire. On peut cependant envisager de réaliser cette unité au niveau des cours d'appel et *a fortiori* des cours de cassation, ce qui aurait le mérite de préfigurer et d'expérimenter la communautarisation du système judiciaire européen.

Travailler à un tel projet serait non seulement répondre aux préoccupations des jeunes couples européens mais aussi ouvrir une perspective novatrice dans le domaine du droit et de la justice civile européenne, où tout reste à faire. Les Européens du 21^e siècle ne devraient pas être incapables de faire ce que l'Empire romain a su réaliser au temps de Justinien.

Des politiques plus intégrées

Énergie

Une Communauté européenne de l'énergie

Avec près de 500 millions de consommateurs, l'Union européenne représente le deuxième marché de l'énergie au monde : 15 % de la consommation mondiale pour 6 % de la population

de la planète. L'Union absorbe 19 % du pétrole consommé dans le monde, 16 % du gaz naturel et 35 % de l'uranium. La dépendance énergétique de l'Europe est appelée à augmenter sensiblement au cours des prochaines années.

La guerre du gaz entre l'Ukraine et la Russie, l'extrême volatilité des cours du pétrole, l'impérieuse nécessité de développer de nouvelles sources d'énergies plus respectueuses de l'environnement : tout ceci concourt à doter l'Europe d'une véritable stratégie énergétique qui ne saurait être fondée sur les seules règles de la concurrence au sein du marché intérieur.

La création d'une communauté européenne de l'énergie – une CECA du 21^e siècle – est un projet aussi vital que le traité de Rome ou l'Acte unique. Elle ne concernerait que les seuls états volontaires et pourrait s'ouvrir à des états non membres de l'Union européenne, comme la Norvège.

Sur une base volontaire, les pays qui le souhaitent pourraient ainsi constituer entre eux une sorte de communauté européenne de l'énergie fondée sur les principes suivants :

- le respect de la **subsidiarité** qui signifie que les États restent maîtres de leur choix énergétiques mais que ces choix sont complémentaires et convergent vers la création d'un bouquet énergétique commun. Des critères de convergence devraient être fixés au service d'objectifs supranationaux en vue notamment de prévoir une utilisation accrue des énergies renouvelables. Enfin, dans le respect du principe de subsidiarité, la création d'une communauté européenne de l'énergie permettrait de renforcer la coordination entre les autorités nationales de régulation ;

- la **sécurisation des approvisionnements**, ce qui suppose de diversifier nos sources et de définir un cadre politique et juridique commun des relations que nous entretenons avec les pays fournisseurs, en particulier avec la Russie. Il s'agit de renforcer le poids européen par une démarche de bloc au lieu de risquer de nous affaiblir

par des négociations individuelles et parfois divisées ;

- la **solidarité entre les pays signataires** qui suppose la définition d'un mécanisme d'assistance mutuelle en cas de rupture d'approvisionnement. Il paraît nécessaire d'aller au-delà des dispositions communautaires existantes et du mécanisme prévu dans le cadre de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), qui requiert l'unanimité des états. Il convient ainsi d'étudier la mise en œuvre de mécanismes de réaction rapide et concertée en cas de crise gazière, y compris s'agissant de leurs aspects commerciaux. A terme, une mise en commun des stocks stratégiques pourrait être envisagée entre les états participants.

La création d'une communauté européenne de l'énergie permettrait également de lancer des initiatives technologiques communes au service des énergies renouvelables, en liaison avec les programmes communautaires existants. Les recherches sur les techniques de capture du CO2 ou sur la pile à hydrogène s'en trouveraient ainsi accélérées.

Economie

Un gouvernement économique de l'Eurogroupe

La crise financière est venue souligner l'urgence d'une meilleure gouvernance économique au niveau européen. L'Eurogroupe, qui réunit 15 des 27 États membres, doit se doter d'une instance d'impulsion au plus haut niveau.

Nous proposons de pérenniser l'existence d'un Conseil européen de l'Eurogroupe qui s'est réuni pour la première fois le 12 octobre 2008. Ce conseil, composé des chefs d'État et de gouvernement devra être doté d'une présidence stable de deux ans et demi, renouvelable une fois. Il aura la charge de fixer les grandes orientations économiques et budgétaires de la zone euro. Ceci peut se faire sans modification des traités européens en vigueur.

Le Conseil européen de l'Eurogroupe devra à terme être l'organe d'impulsion

d'un véritable gouvernement économique européen et l'enceinte du dialogue politique entre les États membres et la Banque centrale européenne. Il définira les grandes orientations d'une politique économique européenne indispensable à la sauvegarde des intérêts stratégiques européens.

Ce Conseil aura enfin la charge de définir une politique commune vis-à-vis des fonds souverains et, plus généralement, des investissements étrangers, qui manquent parfois de transparence.

Il convient également de renforcer la voix de l'Eurogroupe dans les grandes organisations internationales. L'Union dispose d'une monnaie unique, mais toujours pas d'une représentation commune dans les institutions financières de Bretton Woods. Or, la crise financière souligne combien il est important que les Européens s'expriment d'une même voix dans les enceintes internationales. Pour peser sur l'évolution de ces enceintes, il est indispensable que les états européens, à commencer par les pays membres de la zone euro, renforcent leur coordination au sein du FMI et de la Banque mondiale, afin d'y défendre des positions communes.

Cette coordination devrait aussi porter sur l'effort de conviction sur des normes sociales internationales, dans le but, à terme, d'éradiquer les distorsions de concurrence par le haut.

En outre, un rapprochement des fiscalités nationales pourrait être envisagé afin que les États membres de la communauté européenne de l'énergie puissent s'accorder sur des objectifs communs, tels que l'affectation d'une part de la recette fiscale à l'effort de R&D en matière énergétique.

Fiscalité

Un pacte de coordination des politiques fiscales

Des disparités fortes persistent en matière fiscale à travers l'Union européenne et les élargissements successifs ont conduit à un essor sans précédent de la concurrence fiscale, voire

du dumping fiscal intra-européen. Les variations de taux, s'agissant en particulier de l'impôt sur les sociétés, sont en effet devenues particulièrement importantes d'un pays à l'autre de l'Union.

Les disparités fiscales sont le fruit d'un paradoxe. D'un côté, les États membres se sont engagés dans une entreprise d'intégration monétaire au profit d'une autorité monétaire de type fédéral ; de l'autre, à l'exception de la TVA, une liberté fiscale absolue est laissée aux États, malgré les interactions évidentes entre politique budgétaire, notamment fiscale, et politique monétaire.

Comme l'unanimité demeure la règle en vertu des traités européens – et le traité de Lisbonne est sans changement sur ce point – tout progrès sur l'harmonisation de la fiscalité n'est possible que par consensus. Chaque gouvernement national pouvant user de son droit de veto, les avancées restent ainsi très hypothétiques. Il apparaît dès lors que les États les plus conscients de la nécessité de renforcer l'intégration dans ce domaine doivent pouvoir le faire à quelques-uns.

Les débats sur la fiscalité en Europe n'offrent généralement le choix qu'entre deux réponses possibles : l'harmonisation ou la concurrence. Il faut sortir de ce non-choix et faire preuve de pragmatisme. Car entre une concurrence fiscale destructrice et une convergence fiscale aujourd'hui très improbable faute de volonté politique, une voie médiane est possible à quelques-uns : celle d'une meilleure coordination des politiques fiscales entre les États qui le veulent.

Cette coordination pourrait s'inscrire dans le cadre d'un « pacte de coordination fiscale » dont l'objectif serait de s'assurer de la compatibilité des législations fiscales les unes avec les autres. Ce pacte s'apparenterait ainsi à une sorte de code de bonne conduite fiscale et pourrait préfigurer, le moment venu, d'une réelle convergence fiscale que nous appelons de nos vœux.

La coordination fiscale ne devrait pas aboutir à un système fiscal uniforme applicable à tous. La démarche proposée est différente ; il s'agit de garantir la conformité de ces systèmes nationaux avec le droit communautaire et de veiller à ce qu'ils fonctionnent en bonne interaction.

Le pacte de coordination fiscale devrait notamment comprendre :

- un engagement à respecter une fourchette de taux d'imposition, qu'il s'agisse de l'impôt sur le revenu, de celui sur les sociétés ainsi que de la fiscalité de l'épargne ;
- des mesures pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales ;
- un dispositif de réduction des coûts qu'entraîne l'obligation pour les entreprises transfrontalières de se conformer aux dispositions de plusieurs systèmes fiscaux.

Ce pacte de coordination fiscale pourrait également servir de cadre à l'élaboration d'un véritable outil fiscal de politique économique par exemple en matière de fiscalité environnementale.

L'exercice commun de missions régaliennes

Diplomatie

Des consulats communs dans les pays tiers

La citoyenneté européenne comporte le droit pour chaque citoyen de l'Union, en cas de problème rencontré à l'étranger, de faire appel aux représentations consulaires de tout autre pays de l'Union si le sien n'est pas représenté.

La représentation diplomatique et consulaire dans les pays tiers est très variable entre les États membres. Il n'y a ainsi que trois pays tiers – les États-Unis, la Russie et la Chine – où les 27 États membres sont représentés. Dans 107 pays, moins de dix pays de l'Union disposent d'une représentation. Dans certains pays tiers, on ne trouve qu'une seule ambassade de l'Union européenne, comme, par exemple, en République Centrafricaine et aux

Comores, où seule la France est représentée. Enfin, dans 18 pays, aucun des 27 États membres n'est présent.

Dans un contexte de forte contrainte sur les finances publiques, la création de consulats communs à plusieurs pays européens permettrait d'assurer l'effectivité de la protection consulaire des ressortissants européens et de maintenir ou de créer des implantations dans des régions reculées du globe.

La mutualisation vise à garantir l'effectivité de l'assistance aux citoyens et doit permettre d'assurer une présence consulaire suffisante alors que partout, les administrations nationales ferment les postes ou en réduisent les moyens. Il s'agit ainsi de renforcer la protection consulaire, mais aussi de développer des actions communes, en particulier en matière de délivrance des visas et dans le domaine culturel ou de l'enseignement des langues.

La mutualisation peut prendre différentes formes, à commencer par la co-localisation, c'est-à-dire le regroupement, au sein d'un même bâtiment, des agents consulaires de deux ou de plusieurs États. La France mène d'ores et déjà avec l'Allemagne une étroite coopération dans ce domaine. Des bureaux communs d'ambassade existent ainsi en Bosnie-Herzégovine et au Monténégro, ainsi qu'au Kazakhstan, avec la participation du Royaume-Uni.

Il conviendra bien entendu de s'assurer d'un partage équitable sur le plan financier, afin que le coût de la protection consulaire ne pèse pas uniquement sur les États qui disposent d'un vaste réseau diplomatique et consulaire.

Défense

Une agence commune du renseignement

Ces dix dernières années, l'Europe de la défense a progressé bien davantage qu'en un demi-siècle. Toutefois, malgré des avancées récentes, de nombreux chantiers restent à ouvrir. La méthode des coopérations volontaires – sur le

modèle de la « coopération structurée permanente » instaurée par le traité de Lisbonne – est particulièrement appropriée en matière de défense, domaine régalien par excellence.

C'est en effet sur la base du volontariat que des États devraient se regrouper pour prendre des initiatives concrètes créant une dynamique politique susceptible d'entraîner d'autres pays. Parmi les projets susceptibles d'être menés figure celui de la création d'une agence commune du renseignement.

Alors que le renseignement est d'une importance capitale dans la lutte contre le terrorisme international, cette agence commune permettrait de mutualiser les capacités de renseignement des différents États participants et d'organiser le partage des informations satellitaires et des renseignements d'intérêt commun. L'exemple des coopérations réalisées depuis la fin des années 80 entre la France, l'Italie et l'Espagne avec le satellite Hélios souligne la viabilité et l'efficacité de telles coopérations, tant dans le domaine civil que militaire.

La coopération dans le domaine du renseignement pourrait s'inspirer de la Convention Europol, entrée en vigueur en 1998. À l'instar de ce qui existe en matière de coopération policière, les États participants pourraient ainsi confier à cette nouvelle agence le mandat suivant :

- faciliter l'échange d'informations ;
- rassembler et analyser les renseignements collectés ;
- communiquer aux services compétents des États membres les informations les concernant ;
- gérer des recueils d'informations informatisés.

Une agence commune du renseignement favoriserait ainsi une meilleure coordination des services des États membres. Elle serait l'enceinte appropriée de réunions thématiques périodiques entre les directeurs nationaux du renseignement.

Justice

Un parquet commun

C'est un lieu commun que de s'affliger du développement inexorable de la criminalité organisée transfrontalière. Depuis le terrorisme jusqu'au trafic de substances interdites telles que la drogue, en passant par celui des êtres humains, et les trafics financiers, il est clair que l'ouverture des frontières a été mise à profit par les criminels de toutes catégories, sans que les États européens soient parvenus à enrayer, moins encore à réduire cette prolifération qui dans l'ensemble peut être plus cohérent qu'on ne l'imagine créé une économie parallèle non négligeable dont rien ne permet de penser qu'elle souffre de la « crise » actuelle autant que l'économie officielle.

Toutes les sociétés organisées savent que la lutte contre la criminalité passe par l'établissement de moyens de police dont les États de droit soumettent l'action au contrôle d'un corps spécialement responsable, constitué souvent, comme en France, de magistrats dont l'organisation placée sous l'autorité judiciaire porte dans notre pays la dénomination pittoresque et historique de « parquet ».

Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, la vieille Europe n'est pas encore parvenue à se doter d'une organisation d'ensemble capable de surmonter les handicaps juridiques autant que techniques qui résultent du morcellement national apportant ainsi une contribution que l'on espère involontaire, mais qui pour autant n'est pas négligeable, au développement de la criminalité transfrontalière.

Des institutions telles que Europol ou Eurojust d'ailleurs non coordonnées entre elles jouent un rôle exploratoire et même quelquefois opérationnel extrêmement utile. Cependant, leur organisation, le caractère limité de leurs moyens et le fait que leurs interventions supposent la bonne volonté des autres autorités limitent considérablement leur action et ne permettent en rien de les assimiler à une police ou un parquet européen au sens plein du terme.

Ce que les États membres se révèlent incapables de faire tous ensemble devrait pouvoir, du moins, être réalisé par ceux qui souhaitent assumer une protection plus sérieuse à leurs populations, premières victimes de cette délinquance.

Il s'agirait de créer un « parquet » de statut communautaire disposant des attributions habituelles à ce type d'autorité : obligation pour toutes les instances de poursuites nationales de tenir ce « parquet » informé de tout fait relevant de sa compétence, capacité pour ce « parquet » de provoquer des enquêtes ou informations et d'engager des poursuites devant les juridictions nationales avec le relais des instances locales ou régionales qualifiées.

Le champ de compétence de ce « parquet » serait évidemment limité à la criminalité organisée de caractère transnational, et pourrait, du moins au départ, ne concerner qu'un aspect de cette criminalité tel que, par exemple le trafic d'êtres humains (trafics sexuels et trafic en vue de l'asile ou de l'emploi). La solution du problème de la loi applicable pourra être trouvée dans l'exemple d'Eurojust. Il conviendra aussi d'établir une autorité de contrôle commune aux États participants

Discours



Damien ABAD
Président des
Jeunes Centristes

Comment redonner un souffle nouveau à la construction européenne ?
Ma réponse tient en deux mots : NOUVEAU CENTRE.

Tout simplement parce que nous qui sommes du Nouveau Centre, nous qui sommes Jeunes Centristes, l'Europe, nous l'avons chevillée au cœur. Oui, mon cher Hervé, l'Europe fait partie du code génétique de notre engagement. C'est pourquoi nous sommes tous convaincus, vous comme moi, que ces élections européennes doivent être un moment d'identification. Et ce n'est pas parce que nous nous sommes engagés dans une démarche commune avec l'UMP que nous n'allons pas faire campagne, que nous n'allons pas défendre notre projet ni porter nos valeurs d'humanisme.

Nous devons marquer ces élections de notre empreinte. La question, c'est « comment » ? Comment faire pour affirmer notre identité européenne ? Comment mener une campagne dans la campagne ? Comment faire entendre notre conviction européenne dans un contexte de crise ? Comment intéresser à ces élections d'autres catégories de population que les technos, les intellos, les démagos ou les bobos ?

D'abord en étant nous-mêmes, c'est-à-dire humanistes, défenseur des libertés et européens convaincus. Non pas en étant des « euro-béats » d'une Europe technocratique sans saveur ni odeur mais en étant des euro-constructeurs d'une Europe politique, humaniste et citoyenne.

Ensuite en démontrant que l'Europe n'est pas une réponse mais LA réponse à la crise. Parce qu'il n'y aura pas plus de régulation financière sans plus d'Europe ; parce qu'il n'y aura pas plus de contrôle des agences de notation sans plus d'Europe.

Alors oui, face à la crise il y a l'Europe, encore l'Europe et toujours l'Europe.

La crise, c'est pour l'Europe, une invitation au sursaut, une invitation à passer d'une Europe qui inquiète - celle de la directive Bolkestein, du « plombier polonais » ou de la crise de la vache folle - à une Europe qui protège, celle de l'euro-génération, celle de la gestion de la crise géorgienne, de la lutte contre les paradis fiscaux ou de la lutte contre le réchauffement climatique.

A ceux qui opposent la France et l'Europe, à ceux qui continuent à opposer intérêts nationaux et intérêts communautaires, je voudrais leur rappeler cette citation de Victor Hugo : « Ce que Paris conseille, l'Europe le médite. Ce que Paris commence, l'Europe le continue. »

Trop souvent, nous avons construit l'Europe des Traités sans considérer l'Europe des projets alors même que le Traité n'est qu'un outil juridique au service d'une politique communautaire.

Trop souvent nous avons fait porter à l'Europe le chapeau de décisions politiques sans que nos dirigeants politiques nationaux daignent les assumer devant leur propre opinion publique.

Trop souvent nous avons été les témoins d'élections européennes dénaturées en un défouloir politicien contre le pouvoir en place.

Trop souvent nous avons fait le choix de la bureaucratie sur celui de la démocratie.

Trop souvent nous avons voulu construire l'Europe de la libéralisation économique sans les libertés.

Trop souvent nous avons voulu construire l'Europe sociale sans l'Europe politique.

Trop souvent nous avons voulu construire l'Europe du travail sans les emplois qui vont avec.

Trop souvent nous avons voulu construire l'Europe des peuples sans les peuples.

Trop souvent nous avons voulu construire l'Europe de la jeunesse sans les jeunes.

Alors il faut rompre avec ces pratiques d'un autre temps, changer la façon de voir l'Europe, de parler d'Europe et de faire campagne pour l'Europe.

La présidence française de l'Union nous a démontré que l'Europe pouvait à nouveau agir, réagir et protéger. Il nous faut désormais construire une **Europe qui se projette** car ce n'est qu'en se projetant vers l'avenir que nous redonnerons à l'Europe ce souffle nouveau dont elle a tant besoin.

Et ce souffle, il est, pour nous Jeunes Centristes, de quatre ordres :

- **Il faut d'abord donner à l'Europe un souffle démocratique** avec un Parlement européen puissant, des députés européens qui rendent des comptes aux citoyens et un président de l'Union élu au suffrage universel.

- **L'Europe a également besoin d'un souffle politique.**

Parce que l'Europe est malade de son consensus, elle a besoin de clivage politique, de débat, et d'une majorité ayant clairement un mandat pour infléchir la politique européenne.

- **Nous devons ensuite donner à l'Europe un souffle humaniste et solidaire.**

Oui, nous devons donner du sens à l'Europe des solidarités, que ce soit les solidarités entre les personnes, les régions ou les pays. Promouvoir l'Europe des solidarités, c'est lutter contre la pauvreté, contre les exclusions, par exemple en mettant en place un pacte européen en faveur des sans-abris. C'est aussi faire de la santé un bien public mondial en garantissant la sécurité sanitaire, en luttant contre les grandes maladies ou en permettant l'accès aux soins pour tous.

- **L'Europe a enfin besoin d'un souffle citoyen.**

Réconcilier les citoyens avec l'Europe, tel est notre défi, immense à relever. Immense car qui connaît aujourd'hui son député européen ? Personne. Qui aujourd'hui est capable de nous dire quels sont les grands projets d'infrastructures financés par l'Europe ? Personne. Qui connaît l'hymne ou la devise européenne ? Personne ou presque. Qui sait ce que symbolise le 9 mai ? Personne ou presque.

Qui compte aujourd'hui se déplacer pour aller voter le 7 juin ? Moins d'un électeur sur deux.

Alors, trente ans après la première élection des députés européens au suffrage universel direct, vingt ans après la chute du mur de Berlin, je veux que, tous ensemble, nous mettions tout en œuvre pour **que 2009 soit l'année de la chute du mur de l'indifférence**, indifférence à l'égard de l'idéal européen, indifférence à l'égard de l'élection européenne et indifférence à l'égard de ce que peut faire l'Europe, pour vous, dans la vie de tous les jours.

Parce que l'Europe est riche de ses diversités mais malade de ses divisions.

Mais au-delà de ces souffles démocratiques, politiques, humanistes et citoyens, je suis intimement persuadé, mon cher Hervé, que l'Europe a d'abord et avant tout besoin **d'un vent nouveau, celui de la jeunesse.**

Alors vous pouvez l'appeler souffle, vent, bourrasque, rafale, tempête ou tsunami, mais l'Europe de demain se fera avec les jeunes ou ne se fera pas. Elle sera la mère de nos espérances ou ne sera rien.

D'une jeunesse qui espérait majoritairement l'Europe en 1992 lors du référendum de Maastricht, on est passé à une jeunesse eurosceptique : 60 % des 18-25 ans ont voté non au Traité constitutionnel en 2005. Et c'est la même chose aux Pays-Bas ou en Espagne. En Irlande, 65 % des 18-24 ans ont voté non au Traité de Lisbonne.

Et bien, c'est justement pour éviter que le fossé continue de se creuser entre les jeunes et la politique, entre les jeunes et l'Europe, qu'il faut changer la manière de voir et de faire l'Europe. Et nous ne voulons pas simplement que les jeunes aiment l'Europe, nous voulons aussi que l'Europe aime ses jeunes.

Et la meilleure preuve d'amour que l'Europe peut donner aux jeunes, c'est d'intégrer leurs préoccupations quotidiennes dans l'élaboration de politiques communautaires. Et la première préoccupation des jeunes, c'est **l'emploi.**

Alors construisons une Europe de l'emploi des jeunes, une Europe qui investisse dans sa jeunesse.

Réconcilier les jeunes avec l'idéal européen, c'est aussi construire une **Europe de la mobilité, de l'éducation et de la culture** qui pourrait se matérialiser par la mise en place d'un Pass Européen culture, transport et hébergement, pour les 18-25 ans, la création d'un service civil européen, la démocratisation du programme Erasmus qui ne touche que 2% des étudiants européens aujourd'hui ou encore la mise en place d'universités européennes.

Il faut donc rompre avec cette idée d'un autre temps qui consiste à croire que la mobilité européenne ne doit concerner qu'une élite sociale et étudiante et, au contraire, encourager la mobilité pour un jeune militaire, pour un jeune apprenti, pour un jeune entrepreneur ou pour un jeune chômeur.

Par ailleurs, pour réconcilier les jeunes avec l'Europe, nous devons **rajeunir l'imaginaire européen.** Le triptyque fondateur « paix, pain, liberté », moteur de la construction européenne dans les années 1950, ne fait plus écho aux préoccupations actuelles. Nous devons donc réinventer un imagi-

naire commun articulé autour des grands défis d'aujourd'hui, que ce soit en matière d'environnement, de justice ou de défense.

Alors, **ensemble, rajeunissons l'Europe et dépoussiérons le projet européen.** Osons marier la fougue de la jeunesse et l'audace des pères fondateurs. Osons réinventer un imaginaire européen. Osons mettre de l'extraordinaire dans la vie parfois bien trop ordinaire de nos institutions politiques.

Et j'en suis convaincu, ce rajeunissement de l'Europe, cette cure de jeunesse ou ce vent de fraîcheur, c'est le Nouveau Centre qui doit l'incarner. Et c'est toi, mon cher Hervé, qui va en être l'instigateur. Non pas parce que tu es le plus jeune d'entre nous mais parce que tu es le président du parti dont la moyenne d'âge des têtes de liste est la plus basse : 46 ans, contre 53 ans pour les Verts, 54 ans pour le PS, et jusqu'à 58 ans pour le MoDem.

Sache que tu es le président du parti qui fait confiance à sa jeunesse, pas seulement pour coller des affiches ou distribuer des tracts, mais aussi pour exercer des responsabilités, défendre des convictions et proposer des solutions.

Mes chers amis, comme on le dit, chez moi en Languedoc-Roussillon, nous avons planté les banderilles, il nous reste désormais à porter l'estocade.

Car **ce combat électoral du 7 juin prochain,** nous voulons le mener. Oui, le président de la République a raison de dire qu'il s'agit d'un combat dans lequel il faudra davantage de gagnants que de suiveurs.

Et bien, je peux vous l'assurer, nous n'irons pas dans cette bataille à reculons, ni en piétinant, ni même en marchant sur la pointe des pieds. Non, ce combat, nous allons y aller avec la plus grande des déterminations et la plus ferme des volontés car nous avons envie d'Europe, parce

que nous croyons en l'Europe, parce que nous croyons en la majorité UMP - Nouveau Centre qui marche sur ses deux jambes et parce que nous voulons faire de notre parti une force politique incontournable pour 2012.

Parce que l'Europe a fait de l'Union sa force, faisons de notre volonté de rassemblement une arme contre les démagos et les gauchos qui en sont encore à défendre leur fameux plan B, qui en sont encore à prétendre vouloir l'Europe sociale sans l'Europe politique et qui surtout, en sont encore à parler beaucoup plus d'eux-mêmes que d'Europe.

Nous qui sommes aujourd'hui les enfants de Schuman et de Monnet, soyons demain les pères d'une Europe plus juste, plus démocratique, plus citoyenne, plus humaniste, bref, soyons tout simplement les pères d'une Europe plus européenne, parce que, comme le disait Kennedy, « Ne vous demandez jamais ce que l'Europe peut faire pour vous, mais toujours ce que vous, vous pouvez faire pour l'Europe. »

Et à vous, Jeunes Centristes, vous qui êtes de tous les combats, vous qui n'hésitez pas à prendre de votre temps libre pour participer à des cafés politiques, vous qui êtes bientôt 1 000 à avoir rejoint mon groupe de soutien Facebook, je voudrai vous dire ceci : ma candidature à la députation européenne, ce n'est pas simplement la mienne, c'est d'abord et avant tout la vôtre, c'est d'abord et avant tout le fruit de votre travail sans relâche et le résultat de votre engagement sans faille. Et c'est aussi celle de tous les jeunes qui se reconnaissent dans l'idéal européen, bien au-delà des étiquettes politiques.

Oui, j'ai besoin de vous tous, Jeunes Centristes et militants du Nouveau Centre, pour mener cette campagne tambours battants jusqu'au 7 juin au soir. Cette campagne, vous l'avez voulue, vous allez l'avoir, j'en suis persuadé, et bien désormais il va falloir démontrer à tout le monde que vous la méritez. Je vous remercie.

Discours



Jean-Léonce
DUPONT
Chef de file des
Sénateurs Nouveau
Centre

Pour reprendre les propos des uns et des autres, Charles-Amédée a même commencé son intervention sur ce sujet, le monde est en crise. Cette crise, nous le savons, est une crise au niveau mondial et européen ; une crise institutionnelle et une crise économique d'une ampleur telle que nous n'avons pas connu d'événements identiques depuis la seconde guerre mondiale. Crise institutionnelle on peut le dire, mais aussi, perte de confiance. L'Europe est perçue en effet comme une contrainte. Nous traversons une crise identitaire, et cette crise identitaire tient à de nombreux éléments et à de nombreux paramètres.

Quand nous savons, par exemple, que nous ne pouvons aujourd'hui dépasser le tabou de la question des limites géographiques de l'Union, quand nous n'osons pas toujours dire à un certain nombre de partisans de l'élargissement sans fin qu'ils sont en réalité, très souvent, des fossoyeurs conscients ou inconscients de l'évolution de l'Europe. Disons le également, les gouvernements ont souvent une conception de l'Europe qui relève du libre service. On va chercher à Bruxelles, on va se battre à Bruxelles, on va obtenir contre les autres à Bruxelles.

Dans ces conditions, il est naturellement bien difficile de défendre positivement l'Union européenne. J'ose le dire, il me semble que souvent la sphère politique européenne est morne et tiède. Ne soyons donc pas surpris que cela ait un certain nombre de conséquences sur le comportement de l'ensemble de nos populations. Ce fut hier l'échec des référendums, c'est, aujourd'hui comme hier, la baisse tendancielle de participation au scrutin européen.

À côté de cette crise institutionnelle, nous l'avons vu, il y a une crise économique qui peut laisser entrevoir disons-le, les pires scénarios. Une crise, c'est vrai, venue d'ailleurs, effet papillon diront certains, crise immobilière qui devient financière et bancaire, qui devient économique, et qui devient économique et sociale. Et, c'est vrai que de temps à autre, l'Union semble mettre en place une politique de rustine, au cas par cas, qui laisse apparaître un certain nombre de désaccords. Les uns vont baisser la TVA, les autres essaient de participer maigrement à une relance budgétaire, les troisièmes aident tel ou tel secteur de l'activité économique, pas forcément après discussion avec nos partenaires.

Nos désaccords portent donc sur le pourcentage dans le plan de relance budgétaire, sur le choix entre l'investissement ou la consommation, sur la conditionnalité des aides à apporter au secteur économique. Alors, il me semble que si nous voulons nous faire un tout petit peu peur quelques secondes, il y a deux risques :

- Il y a un risque politique. Risque politique immédiat que nous allons peut-être vivre assez rapidement, que j'appelle le dopage des milieux extrémistes, anti-capitalistes et alter mondialistes d'un côté, développement de nationalismes exacerbés de l'autre.

- Et, puis, il y a un vrai risque économique global : défaillances bancaires en chaîne, déflation, augmentation du chômage, on parle de 17% de taux de chômage en Espagne, baisse considérable de l'investissement, on parle d'une baisse entre 5 et 6% de l'investissement pour l'ensemble de la zone Europe, et, naturellement derrière, des états qui peuvent éventuellement, ce serait à mon avis le risque suprême, rentrer en faillite. Et, derrière, la montée, le réflexe protectionniste, le dumping, dumping social compétitif.

Alors, dans cette description de constats, il me semble, cela a été dit d'ailleurs par Yves Pozzo di Borgo, que nous avons une note d'espoir très claire que nous avons vécu au travers de la présidence française de l'Union. Je crois, nous pouvons le dire, que nous avons assisté à des vrais succès, et notamment des vrais succès dans la gestion des crises internationales : je pense évidemment à la crise russo-géorgienne, mais également, à un certain nombre d'initiatives nouvelles, notamment en faveur de l'Union pour la Méditerranée. Et, dans le grand jeu international des blocs, on pense bien entendu à l'Amérique, on pense naturellement à la Chine, on pense bien sûr au sous-continent Indien mais nous pensons également à l'Europe.

Je ne suis pas loin de penser que dans l'attitude de la Chine vis-à-vis de la France, il y avait naturellement la position et la problématique du Tibet. Il y avait peut-être également le fait que, d'un point de vue chinois, était en train de se mettre en place une Union européenne qui n'était plus seulement une zone de consommateurs de 500 millions de personnes, mais qui pouvait demain devenir un échelon indispensable de l'équilibre mondial, et un acteur fondamental.

Alors, devant ces deux éléments, bien entendu, au Nouveau Centre, nous faisons un certain nombre de propositions.

En période de crise économique, il y a toujours des opportunités. Charles-Amédée parlait tout à l'heure de nouvelles régulations. Je crois que nous pouvons effectivement dire que nous sommes pour une véritable gouvernance économique de l'eurogroupe, notamment en dotant le conseil ECOFIN d'une présidence stable.

Nous pouvons créer un fonds européen de garantie bancaire, instaurer un mécanisme européen de supervision des agences de notation comme le disait Damien tout à l'heure, établir une liste noire européenne des paradis fiscaux comme le disait Michel Hunault, lancer à l'échelle de l'Union un grand programme d'infrastructures européennes, proposer un service public européen, préserver l'originalité du modèle agricole européen, Michel Hunault disait également changer les règles.

Je propose d'ailleurs de convertir une partie de la dette obligataire des banques menacées d'insolvabilité en actions à dividendes prioritaires et sans droit de vote.

Et puis, il nous faut, disons-le, augmenter le budget communautaire. Nous avons parlé de l'impôt, Charles-Amédée en a parlé, l'ensemble de nos militants l'ont clairement exprimé dans le sondage qui a été fait.

Il y a un domaine dont on n'a pas vraiment parlé et je voudrais juste vous en dire un mot, c'est le domaine de l'effort particulier que nous devons faire, tant au niveau national qu'au niveau européen dans le domaine de la formation professionnelle. Je le dis, parce que nous allons connaître des moments extrêmement douloureux, et la sortie pour beaucoup de nos concitoyens passera nécessairement par une action importante dans le domaine de la formation professionnelle.

Je n'ai pas le sentiment que dans notre pays, nous soyons particulièrement efficaces puisque la formation s'adresse souvent à peu de gens, à ceux qui sont souvent les mieux formés, et qui sont en général dans les entreprises les plus structurées.

Et puis, je crois qu'il faut dès maintenant, alors que nous sommes encore bien entendu au milieu de cette crise, nous poser le problème de la gestion de la dette publique à la sortie de la crise, car nous sortirons avec des dettes publiques considérables. Et, nous savons bien que si nous n'en discutons pas aujourd'hui, certains pays seront tentés par la monétisation de leur dette, ou tout simplement l'inflation, ce qui aurait pour effets et pour conséquences probables d'aggraver durablement la crise.

Alors, nous avons parlé tous ensemble ce matin d'un nouveau souffle. Ce nouveau souffle, nous le savons, il doit bien entendu passer par un renforcement institutionnel. Il doit passer naturellement par un renforcement du Parlement européen, il doit passer par un certain nombre de mesures symboliques : une nouvelle ville Europe, des maillots avec le drapeau européen systématiquement...

Il doit passer également, et je pense que nous avons assisté ce matin à un vrai discours de la méthode au travers des propos de Pierre Fauchon, par une méthode nouvelle que je synthétiserais peut être d'une phrase : passer du romantisme européen presque génétique qui est le nôtre, et qui est normal parce que nous sommes les enfants et petits-enfants des pères fondateurs de l'Europe, à un véritable pragmatisme européen, sachant demain, avancer pas à pas.

La méthode est simple, Pierre nous l'a dit tout à l'heure, elle est simplement au-delà de ce qui avait été dit sur les cercles. Elle se résume en trois principes :

- dire que ceux qui ont envie de faire quelque chose ensemble ont capacité à le faire ;
- que ceux qui n'ont pas envie, en tout cas pour l'instant, on le droit de ne pas avoir envie ;
- mais néanmoins, bien entendu, leur dire que la porte est toujours ouverte pour qu'effectivement, à un moment donné, ceux qui mettent un petit peu plus de temps, et en tant que sénateur nous savons que le temps peut avoir des valeurs différentes, aient la capacité d'utiliser effectivement ce facteur temps.

Mes chers amis, disons simplement, là encore pour reprendre les formules qui ont été utilisées, que nous savons nous, fils et filles de l'Europe, que cet avenir que nous souhaitons est devant nous, et je vais essayer de reprendre quelques formules : « être des éclaireurs réalistes, des aiguillons de la majorité ». Pour un vrai leadership politique, soyons des européens convaincus, adoptons une « euro attitude », et, comme le disait Cyril Svoboda, montrons tous ensemble l'unité européenne.

Discours



François SAUVADET
Président du
groupe Nouveau
Centre à l'Assemblée
nationale

Je suis très heureux d'accueillir et d'échanger avec :
Giuseppe Pizza, secrétaire d'État à la recherche, même parcours politique

Jacques Barrot, Commissaire européen, ancien ministre, ancien président de groupe.

Jean-Marie Cavada, journaliste, avec un regard qui reste nouveau sur la politique.

Comme vous le souhaitez, nous au Nouveau Centre, c'est que ces élections européennes soient une vraie occasion de parler d'Europe. Nous avons une vraie responsabilité au centre. C'est un défi et ça doit être une vraie occasion de parler de notre avenir collectif.

Allons-nous nous donner les moyens d'avoir des politiques nouvelles ?

De préserver un modèle auquel nous sommes attachés ?

Vision sociale, modèle équilibré ?

A pratiquement 100 jours des élections, le compte à rebours a commencé, c'est le coup d'envoi de la campagne.

Et ce débat s'annonce dans une situation paradoxale. On a une crise sans précédent ; personne ne peut dire aujourd'hui l'ampleur qu'elle prendra. La bulle financière n'a pas fini d'exploser, et les conséquences sur l'économie réelle ne font que commencer.

Tout le monde sent bien que dans cette crise, ce ne sont pas simplement des réponses nationales qui nous en sortiront. Et dans le même temps, chaque nation continue d'y aller de son propre plan. Et je redis qu'il ne faudra pas trop laisser filer les déficits !

Il y a un repli national, et le sommet européen de dimanche dernier est très décevant. Pas de réponses aux pays d'Europe centrale, si ce n'est « on verra au cas par cas ». Et chaque pays qui essaie de faire avaliser par l'Europe par son propre plan. Va-t-on régler la crise automobile par des réponses franco-françaises ?

On observe aussi que l'Europe a, à chaque fois, avancé dans les crises.

Cette crise et les élections européennes doivent être l'opportunité de rechercher des nouvelles

voies de travail, plus efficaces. L'Europe s'est créée juste après le drame de la guerre. Elle a franchi une étape très importante juste après le premier choc pétrolier, à la fin des années 70.

Face aux tentations du repli national, il faut aussi qu'on s'appuie sur les grandes réussites, qu'on les valorise. On est quand même tous responsables d'avoir désigné l'Europe comme systématiquement la responsable de tous nos maux.

Comme vous l'avez dit ce matin, que seraient nos économies sans l'euro et sans le bouclier de la Banque centrale européenne ? Le soi-disant responsable de la vie chère.

La PAC, ça a été une des plus grandes réussites, nous permettant de parvenir à la souveraineté alimentaire.

Il y a eu l'embryon d'une politique industrielle avec Airbus, d'une politique de défense. Et qu'est-ce qui n'a pas marché et qui nous a valu un refus au traité constitutionnel ? C'est le fait que l'Europe est apparue comme tatillonne. L'Europe de la réglementation et de la dérégulation. L'Europe qui ne protégeait pas, sur fonds de délocalisation.

Nouvelle étape :

Robert Schuman disait dans sa déclaration de 1950 : « il n'est plus question de vaines paroles, mais d'un acte, d'un acte hardi, d'un acte constructif. » C'est cet élan des pères fondateurs qu'il nous faut aujourd'hui retrouver afin de doter l'Europe d'un nouvel horizon.

C'est précisément ce que nous devons engager. Face à la crise, il faut une refondation européenne, autour de deux, trois ambitions.

Innovation et la recherche, stratégie de Lisbonne, il faut la mettre en œuvre, c'est l'économie de la connaissance.

Fonds de stratégie industrielle. On l'a dit ce matin, l'environnement, l'énergie et la défense. Et puis, l'action internationale pour la paix. Quand l'Europe est unie, elle pèse. On l'a vu dans la crise. L'Europe fait bouger les lignes. Elle a un devoir moral de participer au règlement négocié des conflits qui éclatent ou se réveillent dans sa périphérie immédiate ou plus lointaine. On l'a vu dans l'intervention dans le conflit russo-géorgien. Et bien, je vous le dis mes amis, nous nous sentons une responsabilité particulière pour contribuer au destin des 500 millions

d'Européens. Et c'est même une obligation politique et morale vis-à-vis de nos enfants. On ne le fera pas seuls, on le fera avec d'autres qui partagent le même idéal. C'est ça qui nous a conduit à prendre cette initiative avec Giuseppe Pizza et Cyril Svoboda. L'initiative que nous avons lancée à Rome, puis la réunion de Paris, puis Prague le 21 mars prochain, c'est de faire progresser une vision partagée de l'Europe. Pour répondre aux défis mais en s'appuyant sur des valeurs qui sont celles que nous portons :

- le respect des libertés ;
- un modèle social qui n'entrave pas la marche des plus enthousiastes mais qui protège aussi les plus faibles ;
- un modèle d'économie sociale de marché, remettre à leur juste place tous les facteurs de la croissance ;
- un meilleur partage de la valeur ajoutée ;
- politique aussi de l'éducation, c'est ça aussi que nous voulons pour l'Europe, pas simplement un espace d'échange, mais un espace de paix, et de progrès social, fondé sur l'innovation pour assurer la prospérité économique.

Notre vision de l'Europe, c'est d'en faire la puissance d'un nouvel ordre mondial. Et on voit la pertinence de la diplomatie d'influence, lorsque les Européens sont unis et capables de peser.

Et la question de la gouvernance nous est très clairement posée. Mais celle des moyens est tout aussi clairement posée. Est-ce qu'on pourra demander plus à une Europe modernisée sans consacrer à ces politiques européennes plus de moyens. On ne pourra pas demander durablement plus à l'Europe sans lui donner plus ?

Une gouvernance et des moyens financiers, qui ne peuvent pas rester plafonnés autour de 125 milliards d'euros.

Pour conclure, notre projet sur l'Europe, c'est que, l'Europe s'impose comme un nouvel acteur global. Est-ce qu'on peut le faire en menant ce combat avec d'autres et notamment avec nos partenaires de l'UMP ? Pour ma part, je le pense, et pour une raison simple, c'est qu'on ne pèse dans le débat politique qu'en participant à l'action politique. Le bon choix pour notre formation politique, c'est d'avoir des élus à Strasbourg.

Et notre choix pour notre famille politique, c'est de ne pas renoncer à proposer à nos compatriotes un formidable dessin pour l'Europe, là où certains nous opposeront au principe de réalité. Mais c'est ça le message des pères fondateurs de l'Europe.

Discours



Jean-Christophe LAGARDE
Président exécutif
du Nouveau Centre

Chers amis,

D'abord, je voudrais remercier tous les participants aux tables rondes de ce matin, parce que ça faisait longtemps finalement qu'on n'avait pas parlé dans notre famille politique aussi en profondeur, et en détail de cette problématique européenne qui nous tient à cœur, et au cœur d'une Europe dont on sait bien qu'elle est en crise, et que depuis des années, elle se cherche ; elle se cherche au point sans doute d'avoir désespéré une bonne partie de nos concitoyens.

Je veux remercier l'initiative prise par le président du groupe à l'Assemblée nationale, François Sauvadet qui a souhaité que nous retrouvions des partenaires européens.

Et, aujourd'hui on en voit la traduction parce que l'Europe pensée uniquement par la France n'est pas l'Europe. Penser l'Europe tout seul ne serait pas utile, même si l'Europe médite souvent ce que la France peut initier.

Est-ce que ça veut dire que nous la pensons tous de la même façon ? Je ne le crois pas. Mais, recommencer à échanger, à discuter évitera bien des incompréhensions, qui ont y compris marqué la population lors des différentes campagnes référendaires que nous avons connues au cours de ces dernières années. Et, au-delà de ces remerciements, je veux vous faire part à la fois d'une inquiétude, et d'une situation qui me paraît paradoxale.

Bien sûr nous sommes ici rassemblés par une volonté, bien sûr nous sommes ici parfois un peu tristes, mais pas découragés, par la perception que l'Europe a dans la population, et bien sûr nous sommes peinés de voir une Europe qui a perdu sa boussole, qui ne sait plus montrer un chemin. J'ai beaucoup entendu ce matin qu'en définitive au cours de l'année 2008, nous avons eu la démonstration que nous avons raison depuis longtemps sur bien des points. C'est vrai, Maurice Leroy le rappelait, la crise en Géorgie a pour la première fois vu l'Union européenne s'immiscer dans une crise grave qui risquait à terme de voir s'affronter la Russie et les Etats-Unis sur notre propre continent.

C'est vrai que l'éruption de l'Europe nous a éloigné d'un danger imminent, et que le président de la République, s'il n'avait pas été président de l'Union européenne, n'aurait sans doute pas tout seul en tant que président de la République pu jouer le même rôle.

C'est vrai, nous l'avons vu lors des crises financières, de cette succession de secousses sur les places boursières et sur les établissements bancaires. Alors même que les États-Unis étaient incapables de juguler l'effondrement de leur système bancaire et qu'on voit aujourd'hui encore qu'ils sont dans des difficultés considérables, il a fallu que ce soit l'Europe, non pas parce que c'est écrit dans ses traités, non pas parce que ça avait été prévu dans des institutions, mais que ça soit l'Europe par volonté politique au niveau intergouvernemental, cassant les codes européens habituels, par volonté politique, que l'Europe parvienne à redonner de la stabilité, non seulement aux marchés financiers européens, mais par rebond aux marchés financiers mondiaux ; et, nous avons là une très belle démonstration de ce que nous pourrions faire ensemble si nous les voulions.

L'un d'entre nous disait peut-être que finalement, on ne voit plus les souverainistes, parce que nous aurions emporté notre lot de succès. Et, là je veux vous mettre en garde sur le trop d'optimisme, parce que malheureusement nous en avons l'habitude, nous qui avons l'Europe chevillée au cœur. Les élections européennes parlent très souvent de tout, sauf d'Europe. Et, vous voyez bien d'ailleurs à travers les listes qui se dessinent, celles du NPA avec M. Besancenot, celles du Parti Socialiste dont je n'ai pas encore très bien compris qui serait le chef de file, celles naturelles et habituelles du Parti Communiste, celles du Modem. Nous n'aurons une campagne et une seule qui en réalité se résumera au « pour, ou contre Sarkozy ».

Je veux le dire ici, parce que nous sommes entre nous, nous savons tous, et nous aurons besoin de l'expliquer, que l'élection européenne ne désigne pas le président de la République, que l'élection européenne, quel qu'en soit le résultat, fera que le lendemain, la France aura toujours le même président de la République, aura à peu de choses près le même gouvernement, et aura la même ligne politique.

En revanche, ce qui va changer, c'est notre capacité à envoyer des députés au niveau du Parlement européen pour porter telle ou telle vision de l'Union européenne, de sa construction et de notre projet. Alors, je me réjouis que nous ayons des candidats, je me réjouis que nous ayons des perspectives d'avoir des représentants, même si évidemment nous aurions tous souhaité en avoir plus, même si certains auraient préféré que les choses se passent différemment, nous serons représentés au Parlement européen, et c'est important pour porter ce flambeau. Brigitte Fouré, notre unique députée européenne a du se sentir bien seule ces derniers mois, pour représenter notre famille politique. Et bien, il n'y

aura plus un seul député Nouveau Centre, il y en aura plusieurs, je le souhaite vivement, et nous allons y travailler ardemment dans la campagne.

Mais nous vivons une situation de paradoxe, parce que dans le même temps où nos idées semblent avoir démontré leur justesse, nous ne parvenons pas, je le dis, à les faire partager. Et, j'ai entendu une chose avec laquelle je suis, même si c'est manifestement très partagé par la salle, en large désaccord ce matin. J'ai entendu que pour la campagne européenne, pour les campagnes européennes, et, je voudrais aller au-delà de la campagne européenne, passer en l'occurrence le mois de juin, et continuer derrière cette aventure. J'ai entendu que ce qui manquait à l'Europe, c'était de la pédagogie, c'était du concret, c'était ce qu'elle avait apporté pour les uns et pour les autres. Je crois que ça part d'une analyse juste. Oui, l'Union européenne impose des contraintes, et seules ces contraintes sont perçues par les citoyens souvent du fait de la lâcheté de nos gouvernants qui expliquent que ce n'est pas de leur faute, alors qu'ils y ont consenti à Bruxelles.

Vous avez raison. Mais, en face de contraintes, vous ne pourrez pas convaincre la population en mettant seulement des avantages. En face de contraintes, il faut mettre une ambition. Damien, tout à l'heure, je l'ai noté, disait cette Europe qui inquiète, nous voulons la remplacer par une Europe qui protège.

Pardon Damien, ce n'est même pas suffisant. Il faut en l'occurrence que ce soit une Europe qui s'impose, et qui entraîne. La réalité de notre erreur, me semble-t-il, à nous, notre famille politique, depuis plusieurs années, est d'avoir oublié que nous étions les héritiers de ceux qui ont inventé l'Europe, pas de ceux qui l'ont aménagée, pas de ceux qui l'ont accompagnée, mais de ceux qui l'ont inventée, et pour quelle raison ils l'avaient inventée.

En l'occurrence, quand on crée la Communauté du charbon et de l'acier, ce n'est pas pour gérer du charbon et de l'acier. Quand on crée les Communautés européennes ou la Politique agricole commune, ce n'est pas pour gérer l'agriculture en commun. Lorsque nous avançons dans l'Union européenne, et que nous créons une monnaie européenne, l'euro, qui n'est pas partagé par tous, et alors ? Ce n'est pas pour gérer une monnaie en commun. Depuis le début de cette construction, notre famille politique porte dans ses gènes la volonté que l'Europe devienne une puissance politique qui soit capable de s'imposer dans les grands débats qui font le monde. Nous avons sur notre continent, par notre

histoire, par nos affrontements, par nos réflexions, par nos intellectuels, nous avons une histoire qui peut aider le monde dans son évolution future. Et, au moment où nous voyons se construire des ensembles mondiaux énormes, gigantesques, qui, par rapport à nos petites nations, sont sans commune mesure, nous avons besoin, en l'occurrence, de cette puissance politique européenne. On nous traitait de cabris il y a quelques années, mais, les véritables cabris sont ceux qui se contentent d'une Europe économique en nous expliquant que tout se passera bien, dès lors qu'on laisse tout faire sans régulation. Et puis, les autres cabris sont en réalité chez ceux qui ne cessent de dire qu'ils veulent une Europe sociale. Où avez-vous vu qu'une politique sociale pouvait se dessiner quand il n'y avait pas de lieu et de pouvoirs de décision politique ? Oui, nous nous sommes fourvoyés en deux points :

- Nous nous sommes fourvoyés, parce que nous avons cru qu'en nous élargissant sans réformer le fonctionnement de l'Europe avant, sans marquer clairement quel était l'objectif de la construction européenne, nous allions pouvoir avancer. Et, depuis Nice, nous vivons la crise, et de cette crise nous ne parvenons pas à sortir.

- Et puis, nous nous sommes fourvoyés, et Pierre Fauchon l'a rappelé admirablement, parce que nous avons cru que nous pourrions encore avancer d'un seul pas, d'un même rythme tous ensemble désormais, alors que nous étions vingt-sept.

Non, l'Europe qui marche n'est pas celle qui emmène tout le monde d'un seul coup, et d'un seul pas. Quand vous regardez l'évolution européenne, l'euro ne s'est pas fait avec tout le monde, l'espace Schengen ne s'est pas fait avec tout le monde, l'espace judiciaire ne s'est pas fait avec tout le monde, A chaque fois ce sont des aventures européennes qui démarrent à quelques pays qui ont envie d'avancer ensemble et comme cela fonctionne, ils sont alors rejoints par d'autres. J'ai été très frappé pendant la crise financière d'entendre l'Islande, qui n'est même pas membre de l'Union européenne, commencer à se poser la question de savoir, si finalement, il ne fallait pas qu'ils soient membre de l'Euro-groupe.

Ça veut dire que pour faire partager notre projet, notre méthode n'est pas bonne, notre objectif n'est pas annoncé, et nous avons besoin de méthodes et d'objectifs. De méthodes, pas seulement sur les points de la vie quotidienne, mais de méthodes sur une ambition politique qui est de dire une chose simple :

- ceux qui veulent aller plus loin, ceux qui partagent, quand bien même ils seraient trois, quatre, cinq pays, quand bien même, ils ne seraient pas tous sur les mêmes sujets, doivent pouvoir désormais avancer ensemble, et, je crois que nous devons expliquer ceci à nos concitoyens pendant la campagne électorale et après la campagne électorale.

Et, si nous en convainquons nos concitoyens ici en France, alors, les Européens se mettront eux aussi à le méditer. Mais, si nous centristes ne sommes plus capables d'être les porteurs d'une construction européenne ambitieuse, alors la France ne sera plus capable de mettre de l'essence dans le moteur européen. Et si la France n'en n'est plus capable, alors oui l'Europe se perd dans des aventures qui ne ressemblent pas à celles que nous souhaitons et qui ne représentent que du libre-échange sans grand intérêt.

Nous ne devons pas accepter de vivre dans un ensemble de 500 millions d'habitants qui ne soit qu'un vaste espace de libre-échange, nous ne devons plus accepter de nous laisser imposer nos choix par d'autres. Je suis ulcéré, humilié de voir nos dirigeants européens quels qu'ils soient aller négocier séparément avec Vladimir Poutine notre approvisionnement en gaz, quand, en réalité nous devons avoir une politique énergétique commune, et nous imposer à nos partenaires sur la scène internationale.

Que ferait M. Poutine de son gaz si nous décidons ensemble de ne pas l'acheter ? Rien. Et son état serait ruiné. Et, c'est nous qui avons peur ?

Je suis toujours attristé quand je vois les difficultés qu'on peut avoir, et Hervé le sait bien en tant que ministre de la Défense, à faire progresser cette idée que si nous voulons de l'indépendance, si nous voulons de la puissance, si nous voulons défendre notre mode de vie, nous devons un peu mieux assumer nous-mêmes, au sein d'une alliance, mais un peu mieux assumer nous-mêmes notre propre défense européenne. Bien sûr, que quand les Etats-Unis assument une part essentielle de la défense de notre continent au sein de l'alliance atlantique, quand ils payent pour notre sécurité ce que nous refusons de payer pour nous-mêmes, bien sûr qu'il est difficile lors des négociations commerciales avec les Etats-Unis de leur dire que nous voulons absolument être indépendants.

Où avez-vous vu que quelqu'un qui vous alimente est prêt à toutes les concessions vis-à-vis de vous ? Ça n'existe pas. Et, nous avons besoin sans doute de réintégrer le commandement de l'OTAN, mais, nous

avons besoin en même temps de faire partager à nos partenaires, ceux qui veulent la souveraineté, ceux qui veulent la décision, ceux qui veulent faire respecter leurs modes de vie vis-à-vis de l'extérieur, qui veulent faire respecter l'humanisme, la solidarité qui est la marque de ce continent, et bien, doivent aussi accepter de se prendre en charge eux-mêmes, et de ne pas faire payer une facture par l'autre côté de l'Atlantique.

Nous avons besoin d'avancer ensemble. Alors, il faut changer, je le disais, de méthode mais aussi d'ambition. Je crois que nous avons le devoir de dire, même si je sais que ça fait peur à quelques uns, et je ne le comprends pas, je crois que nous pouvons dire qu'en réalité, notre projet est un projet fédéraliste. Fédéraliste, ça ne veut pas dire la disparition de la France, ça ne veut pas dire, cher Cyril, la disparition de la République Tchèque, notre histoire fait que nos états subsisteront. Ça veut dire simplement que nous acceptons deux choses :

- d'abord, ce que nous ne savons pas faire efficacement tout seul, nous allons le faire ensemble. Et, ça veut dire une deuxième chose ;

- ça veut dire que lorsque nous sommes capables de faire ensemble, nous acceptons d'identifier par une seule voix le pouvoir politique, et que nous acceptons que celui-ci soit nommé démocratiquement.

Oui, on le disait tout à l'heure sur l'impôt européen, il est invraisemblable que ce ne soit pas le Parlement européen qui vote les impôts européens. Personne ne sait ce qu'il paye à l'Europe, tout à l'heure vous demandiez qu'est-ce qu'on leur doit, mais déjà sachons ce qu'on paye. Personne ne sait pourquoi le budget européen est coincé à 1 %, alors que nous avons depuis une dizaine d'années accepté l'ouverture à douze pays membres nouveaux, et que nous n'avons pas les moyens de lancer les grandes politiques d'infrastructures dont notre continent a besoin.

Oui, nous avons besoin d'un projet de nature fédéraliste, qui permette, en l'occurrence d'avancer sur les sujets communs, et ils ne manquent pas nous les avons rappelés. Comment est-ce qu'on peut, je le disais à l'instant, ne pas avoir une communauté européenne de l'énergie ?

Comment est-ce qu'on peut encore imaginer que ce soit des réglementations nationales qui fixent les réglementations d'environnement ? C'est très bien de faire le Grenelle I et le Grenelle II.

La réalité, c'est que ce Grenelle I et ce Grenelle II devraient se faire au niveau européen pour être acceptables par tout le monde, et ne pas créer de distorsions de concurrence et surtout pour avoir un véritable impact sur notre environnement.

Dans un monde qui a accentué les échanges, nous avons des difficultés sur nos coûts de main d'œuvre pour les productions économiques ? Tout le monde sait que notre capacité c'est sur l'intelligence qu'elle pèsera, c'est sur l'innovation, c'est donc sur la recherche. Comment pouvons-nous continuer aussi souvent, aussi régulièrement, et sur des sujets très importants à continuer à chercher à vingt-sept séparément, ce que nous devrions rechercher à vingt-sept ensemble, avec bien plus de moyens que le reste du monde n'est capable d'en mettre ?

Comment pouvons-nous accepter et c'est un bras de fer qui commence, et sur lequel il va falloir que nous puissions jouer un rôle de soutien au gouvernement qui prend la bonne voie, comment pouvons-nous accepter que les marchés ne soient pas régulés ?

N'avez-vous pas été frappés par tous ces produits dont on nous explique qu'ils sont toxiques en temps de crise ? C'est fabuleux ! Les mêmes, qui, il y a quelques mois nous expliquaient, qu'il fallait laisser faire le marché, nous expliquent aujourd'hui qu'il y a dans les systèmes financiers, dans les systèmes bancaires, sur les places boursières, des produits toxiques en temps de crise. Est-ce que vous imaginez une seule seconde qu'un produit toxique en temps de crise est un produit vertueux en temps de croissance ? Je ne le crois pas, parce que, ceux qui disent qu'il est vertueux, veulent oublier que ces produits-là ont préparé la crise, déclenché la crise et aggravé la crise.

Voilà la réalité, et c'est à l'Union européenne d'être capable de réguler car si nous le faisons pays par pays nous ne serons pas efficace.

Nous avons la possibilité d'avancer fiscalement, nous avons la possibilité d'avancer diplomatiquement, mais, pour cela, peut-être, ne serons nous pas d'accord à vingt-sept, pour cela, peut-être, ne serons nous pas d'accord tous ensemble, et, bien, nous avancerons avec ceux qui seront d'accord, c'est ce que la France doit proposer, et c'est ce que nous devons proposer nous, au sein de la majorité, me semble-t-il, pour avoir une Europe fédéraliste, qui, d'ailleurs, accessoirement, a déjà des éléments de fédéralisme.

Vous pouvez m'expliquer ce que c'est que l'espace Schengen si ce n'est un espace fédéral ?

Parce que quand vous décidez, que vous n'avez plus, en tant qu'état, le droit de définir comment on rentre chez vous ou pas, que vous n'allez plus le droit de le définir tout seul, vous êtes dans un système que vous avez accepté comme fédéral.

Quand nous décidons de l'euro, c'est un système fédéral. Alors pourquoi aurions-nous, nous, notre famille politique, peur du mot ? Alors que toutes les autres familles politiques, elles, ne portent pas le même projet. S'il y a bien un projet qui nous porte, c'est celui-là. Et si ce projet fédéral a une valeur, c'est qu'il est le seul qui nous permettra de nous défendre et d'imposer notre mode de vie face au reste du monde, face aux autres modèles de société qui sont portés par de grands ensembles mondiaux. Ce mode de vie, ce modèle de société est unique au monde et il est né de notre histoire. Il s'appelle l'humanisme.

Fédéralisme et humanisme sont nos deux piliers, nos deux valeurs fondatrices d'avenir, à nous de les faire partager dès maintenant.

Discours de clôture

le nouveau centre



Hervé MORIN
Président
du Nouveau Centre

Mes Chers amis,

Le compte à rebours des élections européennes a commencé.

Nous sommes à trois mois, jour pour jour, du scrutin du 7 juin prochain. Ces élections, elles nous engagent.

Pour nous, l'Europe n'est pas seulement une construction, c'est un socle de valeurs communes. Des valeurs communes que notre famille politique a portées à travers l'Histoire : la liberté, l'humanisme, les solidarités, le désir et la volonté de paix.

Ce sont les valeurs forgées par les pères fondateurs issus de nos rangs : Jean Monnet, Robert Schuman, Alcide de Gasperi et après eux Valéry Giscard d'Estaing, Simone Veil et les grandes figures de l'UDF. Ces valeurs, nous les porterons haut et fort pendant cette campagne en réaffirmant l'Europe que nous voulons. Nous devons penser l'Europe d'aujourd'hui, sans jamais oublier ce qu'elle a été hier et ce que nous voulons qu'elle soit demain : une Europe politique. Une Europe puissance capable de porter un projet politique sur la planète.

Voilà trente ans cette année que les députés européens sont élus directement par les citoyens. Le Parlement européen, c'est le seul exemple au monde d'une assemblée transnationale qui ait le pouvoir de fabriquer des lois contraignantes. **Cela devrait faire des élections européennes un rendez-vous démocratique majeur. Elle restent pourtant un rendez-vous manqué.**

À chaque scrutin, le taux de participation baisse inexorablement. C'est vrai en France ; c'est vrai partout dans l'Union.

Faut-il voir dans cette abstention massive un désintérêt pour l'Europe ? Je préfère y voir le symptôme d'une Europe qui, malgré ses succès, peine encore à conquérir le cœur des citoyens.

Car les électeurs ont le sentiment que leur vote ne change rien aux destinées de l'Europe.

- Qu'ils souhaitent une Europe plus sociale, plus libérale ou plus conservatrice ;
- qu'ils préférèrent consacrer plus d'argent à la recherche, à l'environnement ou à la défense.

Quels que soient les résultats des élections, ils se disent que la politique menée à Bruxelles sera toujours la même. Dans ces conditions à quoi bon voter ?

Nous voulons donner un enjeu aux élections européennes. Un enjeu politique qui permette aux citoyens de savoir qui, selon leur vote, sera président de la Commission européenne. Cela suppose un vrai débat démocratique sur les choix stratégiques de l'Union.

Mais pour que ce débat existe, **pour remettre de la politique en Europe**, il faut avoir le courage de renoncer à un consensus qui paralyse la démocratie. L'Europe a besoin de clivage. Elle a besoin d'une majorité et d'une opposition comme cela existe au niveau national. Elle a besoin d'une vie politique au niveau européen.

Reconnaissez que nous sommes aujourd'hui loin du compte : nous n'avons pas une élection européenne mais 27 élections nationales !

Portons une idée d'avance ! **Portons l'idée que les élections européennes soient organisées le même jour dans le cadre de listes véritablement européennes avec des programmes élaborés en commun par les partis politiques européens.**

Je salue l'initiative de François Sauvadet et de Giuseppe Pizza. **La conférence européenne des Centres**, lancée à Paris le 20 janvier dernier, doit nous permettre d'avoir une expression du centre européen pour peser davantage dans le débat européen.

Mes chers amis, la crise économique donne un nouveau relief aux élections européennes, tant elle souligne l'immense besoin d'Europe.

La présidence française de l'Union a montré au grand jour que l'Europe n'était pas condamnée à l'impuissance. En faisant primer l'action politique, elle a donné une image positive de l'Union à nos concitoyens.

- Ce ne sont pas les Américains, mais les Européens, qui par leur action concertée, ont permis d'éviter, de justesse, l'arrêt cardiaque du système financier international.

- Ce sont les Européens qui ont obtenu la convocation d'un sommet du G 20 pour fonder une nouvelle gouvernance mondiale.

- C'est l'euro qui nous sert de bouclier anti-crise. Il n'y a qu'à regarder la situation de la livre sterling ou la faillite de l'Islande, qui était encore il y a quelques mois l'un des pays les plus riches de la planète !

L'intégration monétaire nous protège. Mais elle a aussi valeur de test pour la solidarité européenne.

Vingt ans après la chute du rideau de fer, la situation critique des pays d'Europe centrale et orientale ne doit pas recréer, à un titre ou à un autre, le rideau de l'argent.

Ce que révèle aussi la crise, c'est que l'intégration monétaire doit impérativement s'accompagner d'une meilleure coordination de nos politiques économiques. Et cela devrait commencer par une représentation unique des pays de la zone euro dans les grandes organisations internationales.

Cela suppose également de mettre en place des dispositifs de gouvernance européenne dans différents domaines : la régulation des marchés financiers, le contrôle des agences de notation, la lutte contre les paradis fiscaux, et cela commence chez nous.

Car l'Europe doit aussi porter l'idée de la morale et de l'éthique. Aux Européens d'établir leur propre liste noire des paradis fiscaux comme ils l'ont fait pour les organisations terroristes. Aucune banque ayant une activité dans un paradis fiscal ne devrait recevoir de fonds publics provenant d'un pays de l'Union.

Mes chers amis, le monde change avec la crise. La crise doit aussi faire changer l'Europe. **Nous devons porter cette idée que l'Union doit cesser d'ériger la concurrence en dogme voire en idéologie.**

Il faut adapter les règles de la concurrence qui permettent à la fois la production de services publics et la constitution de grands groupes européens. C'est valable pour les deux : pour le postier comme pour les grands secteurs industriels.

Il y en a assez de la main invisible du marché, de la concurrence pure et parfaite qui ne l'est jamais et de la porte ouverte à tous excès.

- Oui à de véritables services publics européens ;
- Oui à une Europe qui refuse d'importer des fruits et légumes arrosés de pesticides dont on interdit l'utilisation à nos producteurs ;
- Oui à une Europe qui se donne les moyens de constituer des grands groupes à l'échelle mondiale.

Aider l'industrie, c'est aussi protéger les emplois et les salariés. Qui comprendrait que l'Europe reste inactive devant des plans sociaux dévastateurs à l'échelle européenne ? Grâce aux fonds structurels géographiques, l'Europe a permis à des états de rattraper leur retard économique de façon spectaculaire. Ce qui a si bien fonctionné pour les pays, l'Europe doit aujourd'hui le transposer pour les populations.

Je vous propose ainsi la création d'un fond socio-économique dont l'objectif serait de venir en aide directement aux salariés et aux secteurs économiques les plus fragilisés par la crise. Car ce que les Européens attendent, plus qu'une Europe qui les protège, c'est **une Europe qui répare** ce que la crise est en train de détruire.

Une Europe qui répare les secteurs en crise, qui les soutient, qui leur permet de repartir d'un bon pied. C'est la raison pour laquelle je vous propose la création de ce fonds européen socio-économique.

Autre sujet que l'Europe doit s'approprier : **le secteur de l'énergie.**

Alors que le cours des matières premières est plus instable que jamais, alors que la guerre du gaz est à nos portes et que le respect de l'environnement exige de nouvelles sources d'énergies propres, il est vital de créer une **communauté européenne de l'énergie.**

Cette CECA des temps modernes, elle pourrait reposer sur les piliers suivants :

- le respect de la subsidiarité qui signifie que les États restent libres de leur choix énergétiques mais que ces choix convergent vers la création d'un bouquet énergétique européen ;
- la diversification de nos sources d'énergies, avec un effort particulier de recherche et développement en faveur des énergies renouvelables ;
- la sécurisation des approvisionnements, ce qui suppose de diversifier nos sources et de définir le cadre politique et juridique des relations que nous entretenons avec les pays fournisseurs. Je pense bien sûr à la Russie, pays avec lequel nous devons absolument instaurer un partenariat de confiance ;
- enfin, la solidarité entre les pays signataires qui suppose la définition d'un mécanisme d'assistance mutuelle en cas de rupture d'approvisionnement.

Cette Communauté de l'énergie, on ne pourra la lancer à 27, de même qu'on ne fera pas l'Europe des cinquante prochaines années comme nous l'avons faite depuis un demi-siècle. Il ne s'agit pas de renier les pères fondateurs de l'Europe, mais de faire preuve de pragmatisme pour franchir une nouvelle étape de l'intégration européenne.

Chacun sait qu'il n'existe pas d'ambition fédérale à 27. Nous devons inventer de nouvelles formes de coopérations pour surmonter les blocages et les lenteurs d'une Union élargie. C'est dans esprit que nous proposons toute une série d'actions avancées, dans des domaines aussi divers que la mobilité, l'éducation, la culture, la défense et bien d'autres sujets encore. Mais il faudra prendre garde à éviter que certains ne rejoignent ces coopérations renforcées afin pour seule idée de les bloquer de l'intérieur.

Ma conviction, c'est que tôt ou tard, les états qui en ont la volonté politique devront conclure entre eux un nouveau traité pour construire une Europe politique et porter notre modèle européen dans le monde.

Car l'Europe ne doit pas seulement protéger ; elle ne doit pas seulement réparer ; elle doit aussi se projeter et s'occuper des grands sujets qui intéressent la planète : la politique étrangère, la sécurité collective, l'environnement.

Alors que la refondation du capitalisme est en marche, voilà une occasion inespérée pour l'Europe de promouvoir son modèle et ses valeurs.

L'Europe, c'est le plus beau contrat collectif au monde. Notre projet est différent de celui des Etats-Unis, comme il est bien entendu différent du modèle chinois, indien ou brésilien ; à mon sens, il est le meilleur pour l'homme. Nous sommes porteurs d'une vision solidaire et coopérative de l'organisation du monde qui nous place à l'avant-garde sur de nombreux fronts : la lutte contre le changement climatique – avec une diplomatie environnementale qui a déjà permis de faire bouger les lignes –, la promotion de la diversité culturelle et linguistique, la reconnaissance de normes sociales internationales, le dialogue des cultures et des civilisations. Pour remporter ces combats, les Européens doivent se donner les moyens de leur influence. Mais ils ne seront audibles qu'à la condition d'être unis.

Le temps est révolu où l'Europe assistait en spectatrice à la marche du monde. Le temps est désormais venu de prendre nos responsabilités, toutes nos responsabilités. L'Europe doit imprimer de sa marque et de son code de valeurs les futures règles de gouvernance mondiale qui seront débattues lors du G 20 de Londres.

Dans un monde fini – c'est-à-dire avec des limites connues et de nouvelles frontières – **le modèle de la compétition entre les états doit s'effacer au profit d'un modèle coopératif reposant sur le respect de la norme et du droit. Ce n'est pas une question de bon sens, c'est une question d'existence.** Une question existentielle, car il en va de la survie de l'humanité sur le long terme.

Mes chers amis, à terme de notre Convention, je veux bien sûr vous parler de notre feuille de route pour la campagne qui s'engage.

Je connais votre impatience à partir au combat électoral. Je sais que certains voudraient y aller dans le cadre de listes autonomes.

Les élections européennes sont une étape sur le chemin qui doit nous conduire à 2012. Des combats électoraux, nous avons beaucoup d'autres devant nous !

Nous sommes encore un parti politique jeune, qui n'a que dix-huit mois d'existence. Je vous l'ai dit, je ne veux pas risquer sur un coup de dès ce que nous sommes en train de construire ensemble, et de réussir.

Notre objectif n'est pas de faire cavaliers seuls, notre objectif c'est de rassembler,

- rassembler notre famille politique ;
- rassembler tous ceux qui partagent nos idées ;
- rassembler ceux qui se reconnaissent dans notre projet de société.

Nous avons débattu ensemble de notre stratégie pour ces élections, et j'ai tenu à consulter les représentants de chacune des circonscriptions électorales. A l'issue de cette consultation, le bureau politique du Nouveau Centre m'a confié le mandat d'engager des négociations avec l'UMP.

Les négociations se poursuivent, mais ce que je peux vous dire aujourd'hui, c'est que nous aurons au moins trois candidats en position éligible sur les listes d'union. Et parmi nos candidats éligibles, il y aura au moins un Jeune Centriste !

Je vous annonce également que le Nouveau Centre sera représenté à hauteur de 20 % sur les listes de la majorité.

S'engager sur des listes d'union, ce n'est pas renier notre identité. Nous partons en campagne sur des liste d'union, **mais nous y allons avec notre propre projet pour mener notre propre campagne.** Parce que pour nous, au Nouveau Centre, la solidarité et l'esprit collectif se conjuguent toujours avec la liberté.

Alors oui, nous partons en campagne avec enthousiasme,

Oui, nous voulons mobiliser les électeurs avec conviction.

Car cette campagne doit nous aider à faire vivre dans la majorité cette famille du Centre et du Centre droit. Elle doit être pour nous l'occasion de faire entendre notre voix, une voix nouvelle pour porter les idées d'une famille politique qui a toujours existé en Europe et qui a porté la première l'idéal européen.

Je vous remercie.